

**L'As de Pique vous dit:**  
L'habitation permanente située la plus au sud sur le globe est la base américaine de Scott-Amundsen I.G.T. à 730 m (2.400 pieds) du Pôle.  
(Extrait de Livre des Records de Neuf Lacroix)  
Distilleries Melville Ltée, Laval, Qué.

# LE SOLEIL

**REMY BEAULIEU & ASSOCIES**  
DOCTEURS EN OPTOMETRIE  
376, du Roi, ch. 208. Tél.: 524-8417  
(En haut Société des Alcools)

72 PAGES 6 CAHIERS

QUEBEC, MERCREDI 22 JUIN 1977

81e ANNEE, No 149 PRIX 25¢



Ce long cortège de lourds véhicules fait penser aux convois de troupes qui viennent occuper une ville.

Le Soleil, Gilles Lafond

## Les camionneurs occupent Québec

par Guy DUBE

"Les camions ne bougeront pas d'ici. C'est le gouvernement qui va bouger!"

C'est sur une note très déterminée qu'environ 2.000 membres de l'Association nationale des camionneurs artisans indépendants (ANCAI) ont résolu, la nuit dernière, de demeurer à Québec tant et aussi longtemps qu'ils n'obtiendront pas gain de cause dans le conflit qui les oppose au gouvernement.

Les camionneurs attendent en outre de la visite, aujourd'hui: environ 1.000 autres de leurs confrères de la Côte-Nord et du Nord-Ouest québécois doivent venir les rencontrer dans la capitale.

Un imposant groupe de la baie James doit également mettre le cap sur Québec et rouler jusqu'à la colline parlementaire.

Tôt ce matin, des camionneurs,

mécontents du règlement 112 qu'entend faire appliquer le ministre québécois des Transports, M. Lucien Lessard, se sont rendus à des points névralgiques de Québec et de la banlieue et faire "sentir leur présence" aux automobilistes.

Ainsi, les ponts, les grandes artères et les carrefours giratoires ont été la cible de centaines de camionneurs "en panne" ou roulant à faible allure.

Cette manifestation a eu pour effet de perturber considérablement la circulation automobile, à un point tel que l'accès à Québec était très difficile, sinon impossible.

La plupart des camions occupant la Grande-Allée sur quatre voies de large (du parlement à la rue Belvédère), le boulevard Saint-Cyrille et de l'autoroute Dufferin à la rue Cartier) ainsi que toute la colline parlementaire n'ont toutefois pas bougé de leur position.

Ce sont les centaines de camions

stationnés sur les plaines d'Abraham qui ont circulé dans les rues de Québec, au cours de la journée.

Depuis hier matin, aucun autobus et aucune voiture d'urgence (pompes à incendies, ambulances, police) ne peut emprunter la Grande-Allée, entre l'autoroute Dufferin et la rue Claire-Fontaine. De cette dernière artère jusqu'à la rue Belvédère, les camions ne se sont rangés que sur trois des quatre voies.

La situation dans ce secteur ne devait guère changer, aujourd'hui, sinon s'envenimer.

Des milliers de travailleurs sont arrivés très en retard au bureau, cet avant-midi. L'automobiliste qui met habituellement 15 minutes à effectuer le trajet Sainte-Foy-Québec a dû doubler de patience et prendre 1h30 de son temps.

Tôt ce matin, et ce pour une période indéterminée, la police de

Québec a interdit tout accès à la haute-ville par les côtes d'Abraham et Sherbrooke. Beaucoup d'automobilistes ont dû effectuer le reste du trajet à pied.

Le règlement 112 que veut faire appliquer le ministre Lucien Lessard aura pour effet principal de provoquer la mort de l'ANCAI, qui compte près de 4.000 membres. C'est le seul organisme représentant les propriétaires d'un seul camion qui transporte du vrac au Québec.

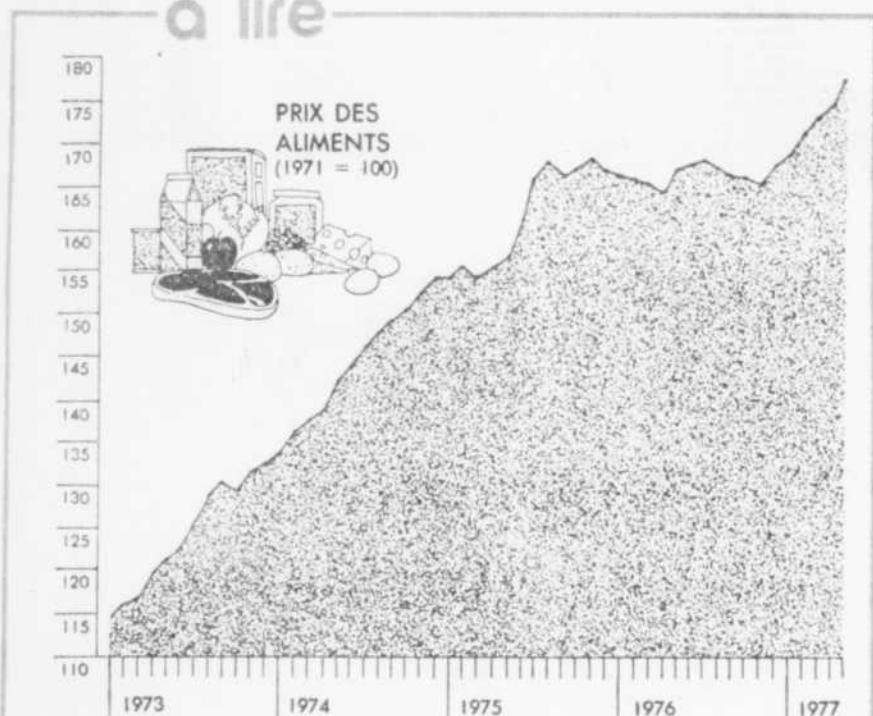
Fusil saisi

La manifestation entamée hier s'est déroulée dans un calme relatif.

La situation s'est toutefois quelque peu envenimée, au cours de l'après-midi, quand des policiers de Québec ont saisi un fusil de calibre .12 qu'un camionneur transportait dans son "4 X 4".

L'individu a temporairement été (Suite à la page A2, 2e col.)

à lire



### Hausse des prix des aliments

Après une période de deux ans où l'augmentation des prix des aliments s'est faite au ralenti, le consommateur canadien pourrait à nouveau faire face à une poussée inflationniste aussi forte qu'en 1974. page B-3

### Goyer partira s'il est prouvé qu'il ment

page D-15

### Cloutier et Nordiques signent pour 6 ans

Le jeune phénomène Réal Cloutier champion compteur de l'AMH l'hiver dernier, a paraphé un contrat à long terme d'une durée de six ans avec les Nordiques de Québec, a-t-on appris ce midi.

Au cours des négociations entre le directeur-gérant Maurice Fillion et l'avocat Guy Bertrand, pourparlers repris à la fin de la saison dernière, on a révisé les deux dernières années sur le présent pacte, et l'on a ajouté quatre autres saisons.

On estime que Cloutier retirera au-delà de \$200.000 par saison.

### ce soir

**ARTS:** Nuit de la poésie, théâtre, musique et chansons au Pavillon Pollack, à l'université Laval, à 21h. Exposition des artisans de la Côte de Beauré, à l'aréna de Villeneuve.

### météo

Nuageux avec éclaircies et quelques averses aujourd'hui. Ensoleillé demain avec passages nuageux et un maximum de 23 à 25. Minimum cette nuit de 7 à 9. Détails, page E-1

### sommaire

Annonc. classées E-1 à E-11  
A Québec aujourd'hui F-4  
Arts et lettres F-4 et F-5  
Bandes dessinées E-12  
Consommation D-6  
Décès F-6  
Economie-finances D-1 à D-4  
Feuilleton E-5  
Hier et aujourd'hui D-7 à D-12  
Horoscope E-11  
Information régionale B-2  
Monsieur Québec A-7  
Page documentaire A-5  
Sport C-1 à C-6  
Télévision F-3

**SAINT-Jean, N.-B. (PC)** — Le feu a dévasté, hier soir, un centre de détention moderne, causant la mort de 20 détenus et des blessures à 13 autres personnes, dont des policiers et des pompiers.

Six détenus, autant de policiers et un pompier ont été conduits d'urgence à l'hôpital. Un porte-parole policier a cependant fait savoir qu'aucun d'entre eux n'avait subi de graves blessures.

Un communiqué émis ce matin a permis de confirmer que les flammes avaient pris naissance dans le capitonnage des murs de la seule cellule à sécurité maximale du centre de détention.

Plusieurs des détenus morts ou blessés faisaient partie du groupe de prisonniers transférés la semaine dernière de la prison de comté au centre municipal à la suite d'une vague d'incendies qui avaient endommagé une vingtaine de cellules.

La police et les autorités municipales de cette ville portuaire de la baie de Fundy étaient plutôt avares de commentaires sur les circonstances exactes du sinistre. De son côté, le coroner William Ganderton s'est refusé à toute déclaration.

Le laconique communiqué des forces de l'ordre qualifiait l'incendie de "tragédie" et précisait qu'une enquête approfondie serait tenue, mais que tout commentaire additionnel sur les

(Suite à la page A2, 3e col.)

## Une lutte pour le gagne-pain

Page E-11

### Lessard ne veut pas céder aux pressions

page B-1

### Des gars décidés à aller jusqu'au bout

page B-5

## Vingt détenus périssent, enfermés dans des cellules



Des policiers transportent un des blessés dans une ambulance.

PC



C'est à cet endroit que s'est produit l'incident en fin d'après-midi.

Le Soleil, Roland Marcoux

## Un Montréalais frappe à la mauvaise porte, sous les yeux d'un policier

par Lucien LATULIPPE

"Tu peux pas le faire; moi, je suis capable!" C'est ainsi qu'un ex-échevin de Sainte-Foy, M. Georges Caron, a encaissé un violent coup de poing au visage, hier, alors qu'il refusait d'obtempérer à l'ordre d'un policier qui lui interdisait l'accès à la haute-ville, via la côte d'Abraham.

C'est un automobiliste de Montréal qui a asséné le coup de poing au restaurateur Caron, qui s'intéresse encore activement à la scène municipale fidéenne.

C'était l'heure d'affluence, hier après-midi, et la circulation vers la haute-ville était interdite.

Le présumé agresseur, qui tient un garage à Montréal, était de passage à Québec. Il avait assisté à l'interpellation entre le policier et l'automobiliste qui le précédait.

L'incident est survenu vers 17h30. Après s'être obstiné avec le policier qui avait reçu instruction de ne laisser aucun véhicule monter vers la haute ville, sauf les autobus et les taxis, l'automobiliste qui, en plus d'être échevin à Sainte-Foy, serait propriétaire d'un commerce à Québec, a résolu de rester là.

"Si je ne peux pas passer, je reste ici", aurait-il dit.

Il aurait également ajouté à l'adresse du policier: "Tu ne sais pas à qui tu as affaire."

Le garagiste de Montréal a assisté à la scène et, après quelques minutes d'attente, il a décidé d'intervenir.

Sortant de son auto, il s'est dirigé vers le policier et il lui aurait dit: "Je vais faire ce que tu ne peux pas faire. Tasse-toi un peu."

Puis s'adressant à l'automobiliste, il lui aurait dit: "Il (le policier) t'a dit de circuler. Tu obéis ou tu obéis pas."

Et ajoutant le geste à la parole, il a ouvert la portière de l'auto et il a porté un violent coup de poing à l'échevin sur un oeil.

D'autres policiers qui étaient dans les environs sont accourus. L'échevin

et le garagiste ont été conduits à la centrale de police, le premier pour avoir refusé d'obéir à un policier et le second, pour voies de fait simple.

Le garagiste s'est montré très coopératif et il semblait très fier de

son coup. Il a également laissé entendre qu'il se ferait un plaisir de venir à Québec pour se défendre à son procès.

Les deux antagonistes ont été libérés sous cautionnement, après avoir rempli les formules d'usage.

### Les camionneurs occupent... (Suite de la première page)

mis sous arrêt et la police a fait appel à un garagiste pour remorquer le véhicule stationné au coin de Dufferin et de Saint-Cyrille. A leur arrivée sur les lieux, les deux remorqueuses du garage Côte-du-Palais ont tout simplement fait demi-tour... Un camion 10-roues s'est par la suite stationné en avant du "4 X 4" pour empêcher que d'autres remorqueuses puissent s'en approcher.

Inévitablement, un rassemblement monstre s'est aussitôt produit à ce carrefour et les nerfs se sont tendus. Les policiers ont dû "libérer" le camionneur pris en défaut et procéder plutôt par sommation. Les policiers ont de plus promis à l'individu de lui remettre le fusil après la manifestation.

Il se pourrait fort bien, par ailleurs, que certaines festivités prévues dans le cadre de la Semaine du patrimoine, dans la capitale, soient perturbées sinon annulées, si un règlement n'intervient pas d'ici peu. La Semaine du patrimoine a débuté lundi et doit se terminer dimanche prochain, le 26 juin.

"S'il le faut, nous allons allumer le bûcher avant terme", a lancé un camionneur en colère, hier midi. "La Saint-Jean-Baptiste, on va la fêter à Québec, ce sera notre fête à nous. Il faut à tout prix qu'on sauve notre propre patrimoine", a ajouté l'interlocuteur, précisant que son patrimoine à lui, c'est son gagne-pain.

Les effectifs policiers se font nombreux dans le secteur de la colline parlementaire. C'est la sûreté municipale de Québec qui a le plus à faire et des camionnettes bondées de policiers sont constamment prêtes à intervenir en cas de trouble majeur.

Un centre de coordination a été

mis sur pied à Québec, de même qu'à la Sûreté du Québec, où l'unité d'urgence est également prête à intervenir. Fait à signaler, la SQ qui assure la sécurité dans et autour des édifices gouvernementaux, n'a pas eu le temps d'installer la traditionnelle clôture anti-manif, hier matin: les camionneurs sont arrivés plus tôt que prévu.

La nuit dernière, un comité d'accueil a été mis sur pied pour les camionneurs n'ayant pas d'endroit où dormir. Des chambres étaient disponibles, criaient-ils dans les haut-parleurs.

D'autres sont allés chez des parents ou des amis.

La plupart ont tout simplement dormi dans les cabines de camions ou encore sous la tente.

Effectivement, certains prévoient coucher à Québec et se sont apporté de la nourriture, une tente et un sac de couchage.

### Vingt détenus...

(Suite de la première page)

circonstances de ce sinistre était superflue.

Dans l'immédiat, il n'a pas été possible d'établir le nombre exact de détenus qui se trouvaient à 22h30 dans le centre de détention du GQ de la police, lorsque le feu se déclara.

Les autorités policières ont publié tôt ce matin, une liste de 18 des 20 détenus qui ont péri. Les victimes seraient toutes de Saint-Jean et de la région.

# vente jours d'été vêtements pour hommes



vente de complets d'été **119.95** rég. \$189.50

Nos tous nouveaux complets décontractés dans leur seersucker bleu ou leur polylaine. Se croisent simplement et portent la fente médiane au dos. Teintes unies ou rayures. Beige, gris, bleu ou brun.

## vente de pantalons

Plusieurs choix possibles! Des pantalons français de coupe jean en poly-coton. Des pantalons à plis français dans le coton. Des modèles classiques. Bien des tailles et couleurs.

rég. jusqu'à \$40.

**19.99**

## vente de maillots-t

Maillés dans un fin jersey de coton-polyester, ils portent la manche courte, la rayure rugby ou sont unis. Grand choix de teintes estivales.

rég. \$17.

**8.99**

## vente de culottes courtes

Sachez profiter de l'été et de nos prix réduits! Taillées dans des tissus légers de poly-coton ou poly-viscose. Unies ou rayées finement.

rég. \$18.

**11.99**

## vente de chemises Hathaway

Chemises sport en frais coton-polyester. Légères pour les jours chauds. Et maillots-t en jersey de poly-coton. Motifs ou rayures.

rég. jusqu'à \$30.

**14.99**

## vente de pantalons

Souplement taillés, ils se portent droits et classiques. Leurs tissus? de seersucker bleu, du poly-coton lavable à mini-rayures, un mélange de laine et polyester. Teintes au choix.

rég. jusqu'à \$45.

**29.95**

**SIMONS**

place de l'hôtel-de-ville / place sainte-foy, heures d'ouverture: lundi, mardi, merc., 9h30 à 17h30, jeudi, vend., 9h30 à 21h, sam., 9h30 à 17h.

## Un Canadien sur deux a besoin d'aide pour son rapport d'impôt

Plus de la moitié (51 pour cent) des Canadiens ont eu besoin d'aide pour remplir leur formule d'impôts cette année; 32 pour cent ont tout fait par eux-mêmes et 17 pour cent n'ont pas eu à s'acquitter de cette tâche.

Selon toute probabilité, plus vous avez d'instruction, plus vous pourrez vous rendre jusqu'au bout. Chez ceux qui n'ont qu'un cours élémentaire, 64 pour cent ont eu besoin d'aide, comparativement à 49 pour cent qui ont fait des études secondaires et 40 pour cent parmi les diplômés d'université.

### sondage gallup

De même, plus vos sources de revenus sont élevées, plus il sera probable que vous pourrez remplir votre formule vous-même. Chez ceux, en effet, dont le revenu n'atteint pas \$10,000, 59 pour cent ont eu besoin d'aide, comparativement à 55 pour cent pour les revenus se situant entre \$10,000 et \$15,000 et à 43 pour cent parmi ceux qui dépassent \$15,000.

Ce sondage, effectué au début de mai, résulte de contacts auprès de 1,056 adultes à domicile, dans tout le pays, un genre d'échantillonnage qui permet d'atteindre la précision, dix-neuf fois sur vingt, à 4 pour cent près.

La première question était celle-ci: "Certaines

gens se sont plaint d'avoir des difficultés à remplir leur formule d'impôts. Avez-vous rempli la vôtre vous-même, avez-vous eu besoin de l'aide de quelqu'un ou n'en avez-vous pas eu à remplir du tout?"

	Sans aide	Avec de l'aide	Aucune formule
National	32	51	17
Selon l'instruction			
Elémentaire	13	64	23
Secondaire	35	49	16
Universitaire	50	40	10
Selon le revenu			
Moins de \$10,000	18	59	23
De \$10,000 à \$14,999	30	55	15
\$15,000 et plus	41	43	16

La question suivante a été posée à tous ceux qui ont rempli une formule: "Avez-vous trouvé que la formule d'impôts était inutilement difficile à remplir ou non?" Voici les réponses de ceux qui ont rempli leur formule eux-mêmes et de ceux qui ont eu de l'aide pour la remplir:

	Oui	Non	Indécis
Formule remplie sans aide	20	80	—
Formule remplie avec de l'aide	41	37	22



Le juge Anatole Corriveau, de la cour des sessions de la paix, a créé un précédent en autorisant la presse à filmer et à prendre des photographies en pleine salle d'audience, durant la lecture d'un jugement.



Photos: Gilles LAFOND

L'accusé Jean-Claude Giroux, pendant la lecture du jugement, encadré de ses avocats, Me Jean-Yves Royer (à gauche) et Me Ross Goodwin (au centre). Me John D'Arcy Asselin (assis, à droite) occupait pour le ministère public.

## Soulagé par l'acquittement, il n'a pas de rancune Le capitaine Giroux, un "bouc émissaire"

par Marcel COLLARD

Après une éternité de procédures, le capitaine Jean-Claude Giroux, 32 ans, a été acquitté, hier matin, d'une accusation de négligence criminelle qui avait fait de lui le bouc émissaire de l'explosion d'une grenade tuant six cadets, le 30 juillet 1974, à la base militaire de Valcartier.

De mémoire d'homme, dans l'histoire militaire canadienne, c'était la première fois, sinon l'une des premières fois, qu'un militaire était inculpé en vertu du code pénal dans une telle circonstance. Le dossier s'est refermé hier matin, au palais de justice de Québec; il fera époque parce que c'est aussi la première fois qu'un juge autorise le tournage d'un film (par le service des nouvelles de Radio-Canada) et la prise de photos (par un photographe du journal LE SOLEIL) en pleine salle d'audience, durant la lecture du jugement qu'a rendu le juge Anatole Corriveau.

Debout, immobile, durant la lecture des 42 pages du jugement, le capitaine Giroux est demeuré le visage impassible quand l'acquittement fut prononcé.

A sa sortie de la cour des sessions de la paix, interrogé par LE SOLEIL, il s'est contenté d'un seul mot en guise de commentaire: "soulagement".

"Je suis soulagé" répéta-t-il peu après dans les bureaux de la tribune de la presse, où il venait précédemment au cours d'un appel téléphonique assez bref de communiquer la grande nouvelle à son épouse. "Je n'ai aucune rancune" ajouta le capitaine, laissant à ses procureurs, Me Ross Goodwin et Jean-Yves Royer, la réponse aux questions.

Cette cause nous a passionnés, a confié Me Goodwin. Les autorités militaires ont collaboré à nos recherches pour assurer la défense et nous avons été soutenus par des

amis qui nous ont accordé une aide constante.

"Le capitaine Giroux a bien tenu le coup. Il a voulu que toutes les procédures se déroulent en plein jour afin que la population sache qu'il n'avait rien à cacher et que soit faite toute la vérité."

Me Goodwin se réjouit d'autant plus de l'acquittement du juge basé sur les faits et sur le droit.

### Des procédures

Au terme d'une enquête interne, les autorités militaires n'avaient pris aucune sanction contre le capitaine Giroux qui, le jour du drame, était à prodiguer des conseils à de jeunes cadets, dans une baraque mal éclairée. Une explosion se produisit, tuant six cadets et blessant plusieurs personnes. Le capitaine fut grièvement blessé.

Aussitôt rétabli, le capitaine poursuivait sa carrière militaire.

Cependant, à la suite de l'enquête du coroner, malgré certaines réprimandes contre d'autres hommes impliqués, le coroner J.-Armand Drouin recommandait que le militaire alors âgé de 30 ans, soit traduit devant les tribunaux et inculpé de négligence criminelle, au cours du mois de mars 1975.

En cours de procès, devant le juge Corriveau, les versions de certains témoins différaient des témoignages qui avaient soutenu l'accusation jusqu'ici. Par ailleurs, la preuve a révélé que 19 grenades vivantes ont erré durant deux ou trois jours, et qu'elles furent mises en présence des accessoires utilisés par le capitaine Giroux. Le cours avait pour objet d'inciter les jeunes à ne point manipuler ce genre d'explosifs pouvant être découverts sur un camp militaire.

L'accusé n'avait pas été informé de ces 19 grenades et les ordres n'ont pas été exécutés par des

subalternes, entre autres, l'adjudant Gaétan Campeau et M. Gérard Drolet, un employé civil de la base. Le juge qualifie "d'agissements étranges" la décision de l'adjudant Campeau de faire revenir M. Drolet, au cours du mois d'août 1974, pour lui faire signer rétroactivement des documents comme inspecteur de munitions alors qu'il ne l'était pas en réalité.

Les témoignages, peut-on lire dans le texte du jugement, sont contradictoires quant aux grenades dont le capitaine Giroux aurait eu possession mais c'eût été une folie de sa part d'utiliser une grenade vivante, sachant quel danger elle pouvait représenter.

"On est loin d'avoir placé le capitaine Giroux dans un tel état d'esprit qu'il aurait démontré une insouciance déréglée, téméraire à l'égard de la vie ou de la sécurité

d'autrui ou qu'il aurait passé outre à une loi quelconque..."

La couronne devait démontrer que M. Giroux avait fait preuve d'une telle insouciance pour se rendre coupable du crime reproché. Cette négligence, cite le juge, "doit équivaloir non pas à une simple négligence civile ou à une erreur de jugement, mais à une négligence grossière qui démontre l'insouciance déréglée ou téméraire à l'égard de la vie et de la sécurité d'autrui..."

"Malgré le nombre de témoins entendus, (29 par le ministère public) je ne puis trouver aucune négligence criminelle qui puisse être imputée à l'accusé. Il y a eu certainement de la négligence quel que part, mais je considère que suivant la preuve, le capitaine a servi un peu de bouc émissaire" a expliqué le juge avant de conclure que le doute doit lui être accordé et de décréter l'acquittement.

## Projet de tours bloqué à Sainte-Foy

par Benoit ROUTHIER

La construction de deux tours d'habitation de 12 étages chacune à l'ouest du garage Denis Pepin sur le chemin des Quatre-Bourgeois, à Sainte-Foy, subit des retards considérables à cause, entre autres, d'une non-conformité du règlement de zonage avec le plan directeur d'aménagement

Aussi les autorités municipales ont-elle décidé de faire étudier la question par un conseiller juridique de l'extérieur, sur l'avis même du greffier, Me Noël Perron, qui ne voulait pas prendre le risque d'être qualifié de juge et partie à la fois.

Consultas Inc., une firme qui s'occupe de gérance de projet, devait commencer la construction de ces deux tours au mois de juin. C'est un projet évalué à \$7,000,000.

Elle a demandé un permis de construction pour un projet qui rencontre "toutes les normes du règlement de zonage", comme l'a expliqué, hier, un porte-parole de Consultas, M. Georges Barnabé. Ce fut confirmé à l'hôtel de ville.

Consultas Inc. a un autre projet de tours d'habitation semblable au premier sur un terrain zoné aussi résidentiel et commercial appartenant à l'université Laval, mais sur lequel la compagnie a pris une option d'achat.

Les principaux actionnaires dans

ces projets seraient Bombardier, à ce que nous a dit le conseiller Ludger Saint-Pierre.

Par ailleurs, M. Barnabé a précisé que Consultas n'a aucun projet bien défini pour l'utilisation de terrains zonés institutionnel qui appartiennent aussi à l'université Laval et sur les-

quels la compagnie a une option d'achat, là encore.

Les terrains que possèdent ou sur lesquels Consultas a des options s'étendent approximativement jusqu'à la rue Moreau vers l'ouest et jusqu'au chemin Sainte-Foy vers le nord.

M. Barnabé, de Consultas, a laissé entendre qu'il y aurait une assemblée spéciale du conseil municipal, aujourd'hui, pour qu'il rende sa décision sur la question litigieuse: le plan directeur d'aménagement a-t-il primauté sur le règlement de zonage? Hier après-midi, le conseiller Saint-Pierre n'était pas encore au courant toutefois.



### Godbout à Ottawa

Le ramoneur des pauvres de Québec, Luc-André Godbout, est arrivé à Ottawa, hier, sur la colline du Parlement, mais n'a pas réussi à rencontrer le premier ministre Trudeau pour lui offrir une bouteille contenant l'eau polluée du fleuve Saint-Laurent. Godbout a mis 16 jours pour franchir à pied la distance entre les deux villes.

**Service d'Optique**

**RAYON D'OPTIQUE ET D'OPTOMETRIE**

Détailants opérant en vertu de la Loi des optométristes et opticiens de la province de Québec.

Place Laurier, Ste-Foy 853-8396  
2, Édifice Place Québec 529-5883  
Galeries Chagnon, Lévis 833-1322

**MENUISERIE de FINITION**

Demandons soumissionnaires pour travaux de menuiserie, tels que: plinthes, tablettes, portes, etc. Main-d'oeuvre seulement. Travaux à être exécutés en août. 80 unités de condominiums à Sillery.

Renseignements: **527-1687**

**VOUS DÉMÉNAGEZ?**

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT ESTIMATION GRATUITE

Local, Longue distance, Outre-mer, Emballage, Déballage, Déménagement, Assurances tout risque.

AGENT **UNITED UNITED** Van-Lines

Consultez: **TRANSPORT COUTURE LTEE**  
48, St-Paul  
**692-0986**

**SABLE**  
pour piscines, patios, mortier remplissage.

**TERRE A CULTURE**  
Sablière Pierre Girard Inc.  
**842-5085**

**10%**

**obligations**  
municipalités, cégeps, commissions scolaires, hôpitaux.

**GRENIER RUEL & CIE INC.**  
MEMBRE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES  
MEMBRE DE LA BOURSE DE MONTRÉAL  
2, AVENUE CHALUVEAU, QUÉBEC/682-3000  
SUCCURSALE: 800 PLACE VICTORIA/MONTRÉAL

**DENTISTES LOCAUX A LOUER**  
Clinique médicale à Neufchâtel.  
**843-5141**

**CLOTURES**  
Système de clôture Alcan  
Mailles, métal, bois  
Installation garantie  
**CLOTURES ORLEANS LTEE**  
**849-2465**

## Une intervention bienvenue

Après s'être cyniquement amusés pendant plusieurs mois à observer une prétendue fuite des capitaux du Québec, après avoir flirté un moment avec le thème de l'exode des sièges sociaux, après avoir multiplié les déclarations pessimistes touchant l'avenir de l'économie québécoise qui serait victime d'une présumée incertitude incontrôlable, les représentants fédéraux du Québec semblent enfin se mettre au travail.

La décision du ministre Marcel Lessard d'accorder à la région métropolitaine de Montréal le statut de zone spéciale dans le but de stimuler l'investissement industriel et d'amorcer une reprise de l'emploi vient à point. Si le plus gros centre manufacturier du Québec tire de la patte, c'est en partie à cause du retard qu'a mis le gouvernement fédéral à appliquer une politique de soutien économique dans cette région. Pas plus tard que l'an dernier, Ottawa refusait encore de faire sa part normale pour éponger le déficit olympique, accentuant davantage encore les contraintes d'une région pourtant durement éprouvée par le chômage et le ralentissement économique. L'injection de \$60 millions de fonds fédéraux corrige un peu la parcimonie de l'an dernier.

Maintenant qu'ils ont mis de côté le dépit qu'ils affichaient au lendemain du 15 novembre, les ministres fédéraux du Québec s'acquittent avec une diligence inaccoutumée de la partie essentielle de leur mandat, celle de défendre les intérêts du Québec.

Après le ministre des Approvisionnements et Services, M. Jean-Pierre Goyer, qui a mis au

point une politique décentralisée des achats gouvernementaux susceptible de traiter plus équitablement les fournisseurs québécois, ce fut le ministre du Commerce, M. Jean Chrétien qui partit en croisade pour mousser au Venezuela un contrat lucratif pour des firmes mont-réalisées, sans parler du coup de pouce donné à l'industrie aéronautique qui fournit des emplois bien rémunérés dans la région montréalaise.

De son côté, le ministre des Affaires urbaines, M. André Ouellet caresse l'objectif de participer activement à la relance de la construction domiciliaire en fournissant des fonds plus abondants aux municipalités du Québec victimes de la stagnation du bâtiment.

On semble de plus davantage préoccupé du sort des ports du Saint-Laurent, qu'on a laissé languir pendant des années pour ne point alarmer les électeurs de la région Atlantique.

La construction de la fameuse Place Guy Favreau, à Montréal, promise depuis près de 10 ans, pourrait enfin démarrer, redonnant ainsi aux travailleurs de la construction un débouché qui fait cruellement défaut à Montréal, au lendemain du boom olympique.

Comme par hasard enfin, on découvre dans les instruments fédéraux à la disposition des ministres des moyens de redresser un peu l'industrie laitière, l'industrie du textile et celle de la chaussure et surtout on se préoccupe, dans le plan dévoilé par le ministre de l'Expansion économique régionale, de renforcer l'ossature industrielle du Québec en favorisant la naissance d'industries à croissance rapide, spécialisées

dans les secteurs de pointe comme la fabrication de machines, d'équipement de transport et de produits électriques.

Le cabinet fédéral semble avoir compris qu'il ne suffit pas de rejeter sur l'incertitude politique créée par la victoire du Parti québécois les causes d'un chômage élevé et d'une économie ralentie, pour corriger la situation. Au contraire, par leurs déclarations pessimistes et parfois nettement exagérées, les ministres fédéraux, le premier ministre en tête, ont contribué, eux aussi, à vicier davantage le climat des affaires.

Que l'équipe libérale d'Ottawa réalise enfin son erreur et qu'elle se mette à la tâche ne peut que réjouir les Québécois qui délèguent à Ottawa des représentants non pas uniquement pour les transformer en missionnaires du fédéralisme, mais aussi pour s'occuper de leurs intérêts.

Même si on manquera pas de relier ce nouveau zèle à la préoccupation de la députation fédérale de se manifester de façon plus concrète au Québec à la veille d'élections où les difficultés économiques de la province risquent de jouer un rôle important, il demeure que des gestes comme ceux que vient de poser M. Lessard s'inscrivent dans le cadre du mandat normal du gouvernement fédéral, et il faut lui savoir gré de s'en être souvenu.

Que ce programme de relance dans la région métropolitaine financé par Ottawa soit complété par une politique de soutien des entreprises moyennes appliquée par le gouver-

nement de Québec, illustre encore une fois la nécessité d'une coopération étroite entre les deux centres de décision qui s'arrachent les deniers du contribuable québécois. Puisqu'Ottawa semble avoir mis de côté ses visions noires de l'avenir, il est permis d'espérer que cette coopération porte des fruits.

Si bienvenue qu'elle soit, cette initiative d'Ottawa, dans l'hypothèse d'une réussite complète, ne créera, selon les prévisions du ministre Lessard, que 12,000 emplois directs, auxquels il faut ajouter 13,000 emplois indirects, ce qui est loin de combler le déficit de 100,000 emplois que connaît la région de Montréal, sans parler des 200,000 autres chômeurs répartis sur le reste du territoire québécois.

D'autres mesures doivent suivre. Le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce a un rôle particulièrement crucial à jouer présentement pour atténuer la supposée nervosité des milieux industriels et mousser l'exportation de produits québécois, tout en protégeant de façon plus adéquate une industrie secondaire menacée d'extinction par les importations massives en provenance de pays à bas salaires.

Si la menace d'un changement constitutionnel brutal fait prendre conscience aux autorités fédérales de l'ampleur de leurs pouvoirs d'intervention, c'est tant mieux. Un peu plus d'agressivité de leur part, au cours de la dernière décennie, aurait probablement évité la désolation qui frappe de larges secteurs de l'économie du Québec.

Marcel PEPIN

## la démocratie au québec par richard daignault

### Morne Canada sans Québec

Ce n'est pas sans consternation que les Canadiens anglophones, d'une génération à l'autre, découvrent qu'il y a une crise politique au Québec et par voie de conséquence au niveau fédéral canadien.

Si l'on fait exception du milieu restreint des intellectuels la masse des anglophones au Canada ne connaît que peu de choses de la vie politique québécoise.

Sauf évidemment quelques épisodes spectaculaires. Ceux-ci ont plus la faculté de déranger que d'instruire.

La caractéristique essentielle de l'anglophone repose sur son sentiment profond qu'il a tout ce qu'il lui faut pour faire face à la vie.

Son univers, complété par l'effervescence de la société américaine, lui semble complet, cohérent. Il n'a autour de lui que des semblables. Croyant connaître toutes les règles du jeu il n'a qu'une chose en tête: faire sa fortune.

Or pour le Québécois francophone la vie ne se présente pas avec une telle certitude. Que ce soit par le biais de la télévision, de la radio, ou par des contacts, le doute s'insère: sa culture n'est peut-être pas le commencement et la fin de tout; les règles du jeu sont peut-être différentes de ce qu'il avait d'abord prévu, aussi bien au plan économique que politique.

Selon les circonstances de son évolution personnelle, il sentira le besoin de connaître la culture anglophone qui pénètre et encercle son milieu afin d'assurer

non seulement son avenir personnel, mais aussi celui de la collectivité québécoise.

Voilà au départ quelques différences fondamentales entre les francophones et les anglophones, les premiers étant forcément plus curieux, plus ouverts, les deuxièmes, plus sûrs d'eux-mêmes, plus fermés.

Il y a là un premier ordre d'obstacles à la communication entre les deux groupes.

Il y en a d'autre au niveau de la vie politique. Vu l'immensité du territoire canadien, les îlots de population constitués en provinces se sont donnés des gouvernements de plus en plus articulés. De sorte que les gouvernements provinciaux ont largement pris le pas sur Ottawa dans la vie politique canadienne, surtout depuis le fin du conflit mondial 1939-45.

Plus les administrations provinciales ont resserré leur emprise sur les activités et les besoins de leurs populations respectives, plus l'administration fédérale s'est vue reléguée à l'arrière-plan de l'activité politique, surtout dans les provinces anglophones.

Durant ces années d'après-guerre les populations de l'ouest canadien ont bouleversé l'échiquier politique traditionnel. Même l'est canadien fut entraîné dans ce mouvement. Pendant ces années, pourtant, la politique fédérale occupait une place importante au Québec.

Peu d'anglophones sont conscients que des 30 années écoulées depuis la fin de la guerre, sur la scène fédérale, les deux tiers ont

été marquées par des luttes épiques entre des chefs politiques québécois francophones, l'un étant premier ministre du Canada, et l'autre premier ministre du Québec.

Je me réfère ici aux 10 années de conflits entre Pierre-Elliott Trudeau et les premiers ministres Daniel Johnson, Jean-Jacques Bertrand, Robert Bourassa, et René Lévesque.

Aussi étrange que cela puisse paraître, peu d'anglophones savent que la marmite Ottawa-Québec bouillonne depuis l'affaire du référendum sur la conscription et plus ouvertement depuis 1948, qui marque le début du conflit Duplessis-St-Laurent.

J'ai eu l'occasion récemment de vérifier ceci auprès d'un anglophone d'âge mûr, fort bien placé par ailleurs pour suivre les grandes lignes de la vie politique canadienne.

D'ailleurs le sentiment national chez les anglophones ne se manifeste que depuis quelques années.

Rappelons que la citoyenneté canadienne ne remonte qu'à 1947, que ce n'est qu'après une campagne acharnée, menée au Québec, que le Canada s'est donné un drapeau. L'adoption d'un hymne national est toute récente, autre contribution des Québécois.

Il n'y a pas d'hommes politiques anglophones de grande envergure sur la scène fédérale.

Il y a aujourd'hui une curiosité en plein éveil. Pourquoi?

On en trouve la réponse au



premier paragraphe d'un volume publié récemment par deux universitaires anglophones, Dale Postgate et Kenneth McRoberts, intitulé: "Québec, social change and political crisis" (Québec, changement social et crise politique).

"L'intérêt que suscite le Québec au Canada anglais a changé quantitativement, et probablement qualitativement, depuis les jours dramatiques des bombes et des enlèvements felquistes, depuis la montée très visible des

slogans et des politiciens séparatistes."

On voit bien le vide qui devra être rempli au Canada anglais si le débat prochain sur la souveraineté-association doit être autre chose qu'un cirque.

## l'opinion des lecteurs

### Que faire pour les 60 ans?

Au Ministre Denis Lazure,

Que la Rente du Québec soit maintenant accessible aux travailleurs de 65 ans est un atout fort appréciable pour cette catégorie de citoyens, qui ne peuvent que vous féliciter d'être le responsable de cet amendement à la loi existante.

Mais qu'en pensent les chômeurs, les retraités, les citoyens de 60 ans et plus?

A moins d'être totalement invalide, la loi actuelle se refuse à payer quoi que ce soit avant d'avoir atteint 65 ans.

Bien que la plupart des travailleurs aient contribué depuis des années à cette caisse des Rentes du Québec, il s'en trouve un grand nombre qui doivent quitter leur emploi à 60 ans, à qui l'on offre une retraite anticipée et qui deviennent dans l'impossibilité de se trouver un autre emploi, toujours à cause de l'âge qui est l'handicap majeur à tout espoir de retourner sur le marché du travail.

N'étant pas invalide physiquement ou mentalement, ces citoyens ne pourront toucher un sou des Rentes du Québec avant d'avoir atteint 65 ans.

N'y a-t-il pas là une absurdité flagrante dans cette loi qui se veut

bienveillante et protectrice du citoyen à revenus modestes?

Depuis le 15 novembre, il faut reconnaître que bien des choses se sont améliorées au Québec, particulièrement dans votre ministère. Alors, pourquoi ne pas aller toujours plus avant, en élargissant les normes actuelles, de cette loi des Rentes?

C'est au nom de tous ceux qui, comme moi, espèrent beaucoup de votre compétence, que je m'adresse à votre prestige évident, au sein du gouvernement péquiste.

Marcelle Simard  
St-Brigitte-de-Laval

### Excellente analyse

M. Claude Masson

Vous êtes un excellent analyste. Dans votre article se titrant "Le retour d'une certaine pratique" qui a paru dans l'édition du SOLEIL en date du 16 juin dernier, vous avez très bien défini le contexte.

Ce n'est pas d'être rétrograde que de se réveiller aux valeurs spirituelles qui sont les racines mêmes du peuple québécois qui évolue avec... essoufflement (comme vous le dites si bien). Qu'on le veuille ou non la foi demeure le pivot d'une société qui forme un peuple. Dans un pays comme le Canada, une société québécoise qui se veut souveraine dans toutes ses valeurs, il y a cette réalité chrétienne qu'on ne peut négliger.

Bravo aux journalistes du SOLEIL qui s'affirment objectivement de plus en plus.

Une citoyenne à part entière

Mme Juliette Cloutier  
Québec.

### LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur: Jacques-G. Francoeur	Président et directeur général: Paul-A. Audet	Vice-président et trésorier: Charles-A. Poulin
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint: Claude Beauchamp	Directeur de l'information: Claude Masson	Directeur de l'édition: Marcel Pépín

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)  
647-3334

RENSEIGNEMENTS  
647-3233

REDACTION  
647-3394

Les langues officielles

## Ottawa en appelle aux provinces

Les principes suivants concernent les politiques et les programmes dont l'application peut faire l'objet de décisions et de mesures par les provinces.

Le français et l'anglais constituent un élément essentiel du patrimoine canadien. En conséquence: a) les politiques gouvernementales, fédérales et provinciales, doivent garantir les conditions du maintien et de l'épanouissement de ce patrimoine linguistique; b) là où il existe des minorités francophones ou anglophones, les instances publiques fédérales et provinciales doivent les inciter et les aider à préserver leur langue.

Sauf circonstances particulières qui justifieraient qu'on diffère l'application de ce droit, les Canadiens ont le droit de faire instruire leurs enfants dans la langue officielle de leur choix, et les services appropriés leur seront offerts chaque fois que le nombre des élèves sera suffisant.

Il est souhaitable que le plus grand nombre possible de Canadiens connaissent les deux langues officielles du Canada; ils en retireront un enrichissement personnel qui profitera aussi à la société tout entière. Ces Canadiens de l'une et l'autre langue officielle pourront ainsi plus aisément communiquer entre eux, mieux apprécier leurs modes de vie respectifs et faire office de lien naturel entre les deux communautés linguistiques.

Pour porter tous ses fruits dans l'ensemble du Canada, la politique des langues officielles a besoin du concours actif des gouvernements provinciaux. On ne prétend nullement, par là, dicter leur conduite à ces gouvernements. On se contente de faire état de conclusions évidentes auxquelles a donné lieu, à ce jour, la mise en oeuvre de la politique.

### Compétence exclusive

Dans l'un des secteurs les plus importants par exemple, celui de l'éducation, les provinces ont, aux termes de la constitution canadienne, compétence exclusive. Dans d'autres domaines, tels que les tribunaux, les services sociaux et médicaux, et la culture, les provinces ont autant de pouvoirs et d'influence que le gouvernement fédéral et, dans certains cas même, elles en ont davantage. Ainsi, les provinces ont le pouvoir de choisir la langue de l'administration publique aux paliers provincial et municipal et, à l'exception du Québec, la langue des parlements provinciaux et des comptes rendus de leurs délibérations. Même en ce qui touche la formation des Canadiens qui se destinent à la fonction publique fédérale, les provinces ont un rôle de tout premier plan à jouer.

De nombreuses personnes, dont le commissaire aux langues officielles, ont recommandé de favoriser l'apprentissage des langues par les Canadiens, les jeunes en particulier, plutôt que de maintenir une importante organisation fédérale chargée de dispenser cet enseignement aux fonctionnaires.

Ces recommandations ne seront vraiment appliquées qu'avec l'engagement des provinces car, à lui seul, le gouvernement fédéral ne peut rendre totale-



Le secrétaire d'Etat, M. John Roberts, a rendu public, hier, le Livre blanc du gouvernement fédéral portant sur la politique linguistique nationale. Ce document, intitulé "Un choix national: les langues officielles au Canada", brosse un long historique de la situation linguistique au pays et traite également de l'orientation générale que le gouvernement fédéral veut donner à sa politique linguistique. Nous reproduisons de larges extraits du chapitre consacré "aux langues officielles et les provinces". Les sous-titres sont du SOLEIL.

ment justice aux exigences éducatives et culturelles et aux autres droits des deux groupes de langue officielle du Canada. Certes, au cours des années, le gouvernement fédéral a pris un certain nombre de mesures pour inciter les provinces à faire preuve d'initiative dans ces domaines. Mais un engagement ferme de chacun des gouvernements provinciaux est absolument indispensable si l'on veut fournir aux groupes minoritaires des moyens de préserver et renforcer leur identité.

Le gouvernement fédéral est engagé au service d'un Canada uni dans l'acceptation de la dualité linguistique et de la diversité culturelle. Si les gouvernements provinciaux partagent cet engagement, ils devront être prêts à reconnaître, comme condition de la survie de notre pays, le principe de deux langues officielles le français et l'anglais, jouissant l'une et l'autre d'un statut égal au Canada.

### Deux séparatismes

Sans l'acceptation de ce principe, il n'est pas possible de dire aux Canadiens d'expression française que le Canada est leur pays de l'Atlantique au Pacifique et de la frontière américaine à l'Arctique. Dans son application, il y aura des différences d'une province à l'autre mais, dans les provinces à majorité anglophone, les droits fondamentaux des francophones doivent être respectés. Et de la même façon, au Québec où la majorité est francophone, les droits fondamentaux des anglophones doivent être respectés. Si ce principe d'égalité n'est pas accepté en théorie et en pratique dans l'ensemble du Canada, l'harmonie entre nos deux peuples sera impossible. Il

y aura plutôt deux séparatismes qui se traduiront inévitablement un jour dans des structures politiques.

Fondamentalement, l'acceptation de ce principe ne modifierait donc pas le fait que, dans les provinces du Canada, à l'exception du Québec, la langue d'usage dans la vie courante y sera l'anglais. Le gouvernement fédéral croit fermement que le français devrait être la langue de travail majoritaire du Québec, comme l'est l'anglais en Ontario, par exemple.

Le gouvernement fédéral sait très clairement que hors du Québec, il n'existe de réelle liberté de choix de la langue d'enseignement qu'à certains endroits du pays. Cette situation de fait à laquelle viennent s'ajouter d'autres facteurs, a fait naître chez les Canadiens d'expression française un profond sentiment d'insécurité concernant l'avenir de la langue française au Québec et dans l'ensemble du Canada. Même si les menaces qui planent sur la langue française ne sont pas perçues par tous avec la même acuité, ce sentiment d'insécurité est néanmoins très répandu.

Le gouvernement fédéral appuie sans réserve le principe suivant de la liberté de choix de la langue d'enseignement: les Canadiens d'expression anglaise doivent, au Canada, partout où c'est possible pouvoir envoyer leurs enfants aussi bien dans une école de langue anglaise que dans une école de langue française. De même, les Canadiens d'expression française doivent, au Canada, partout où c'est possible, pouvoir envoyer leurs enfants aussi bien dans une école de langue française que dans une école de langue anglaise.

Le gouvernement fédéral trouve inacceptable qu'au Canada, en l'absence de moyens matériels qui leurs seraient refusés, délibérément ou de par une loi, des citoyens canadiens soient privés du droit d'envoyer leurs enfants à l'école publique ou confessionnelle de leur choix ou, au moins, à une école du groupe de langue officielle auquel ils appartiennent. A ce propos, les mesures qu'entend prendre la province du Québec pour obliger les parents de culture française à envoyer leurs enfants aux seules écoles françaises conduiraient à la situation paradoxale où les parents francophones auraient un choix plus limité que les parents anglophones.

Le gouvernement fédéral estime incompatible avec l'unité du Canada que des citoyens canadiens ne puissent, en se déplaçant d'une province à l'autre, envoyer leurs enfants dans les écoles où l'enseignement est donné dans leur propre langue. Le gouvernement estime qu'il faut ouvrir des écoles là où il n'y en a pas à l'intention des Québécois qui vont s'installer dans une autre province; de même, les familles des autres provinces s'installant au Québec devraient continuer à y bénéficier d'écoles de langue anglaise. Le gouvernement fédéral n'ignore pas que des circonstances particulières peuvent temporairement rendre impossible l'application de ce principe, mais celui-ci n'en demeurera pas moins.

### Une reconnaissance

Le gouvernement reconnaît au Québec le droit d'envoyer ses immigrants dans des écoles françaises. Pour que cette province demeure majoritairement francophone, et le gouvernement fédéral pense qu'il doit en être ainsi, il est souhaitable que les étrangers qui s'y établissent soient incités à se joindre à la communauté francophone. Aux yeux du gouvernement, cependant, il est préférable que les immigrants s'orientent vers le système d'enseignement de langue française sans y être forcés. De même, il serait préférable que les immigrants puissent bénéficier d'un choix analogue dans les provinces anglophones.

Pendant que ces questions délicates sont à l'étude et que les Canadiens cherchent, en tout honnêteté, à créer ou améliorer les institutions éducatives et autres qui garantiront aux communautés francophones et anglophones du pays des droits égaux et une même dignité, le gouvernement fédéral accepte que des circonstances particulières puissent contraindre à différer l'application de cet important principe.

On reconnaîtra, à ce propos, que les droits scolaires de la minorité anglophone du Québec ont été et continuent d'être mieux respectés et servis que les droits des minorités francophones d'importance comparable, établies dans les autres provinces canadiennes.

L'acceptation du principe qu'il est souhaitable que le plus grand nombre possible de Canadiens connaissent les deux langues officielles du Canada implique, aux yeux du gouvernement fédéral, que les provinces considèrent de leur devoir d'offrir des cours de langue seconde aux niveaux pré-collégial et universitaire pour qu'à la fin de sa scolarité, chaque étudiant canadien ait eu la chance d'acquérir une connaissance au moins élémentaire de la seconde langue officielle.

Les organismes culturels du pays, tant publics que privés, et en tout premier lieu la Société Radio-Canada, pourraient jouer un rôle plus important en offrant aux jeunes Canadiens de tout le pays des plus grandes possibilités d'apprendre l'autre langue officielle. Ce faisant, ces organismes, outre l'enseignement de la langue, devraient faire connaître les diverses réalités des deux communautés linguistiques du pays à l'une et à l'autre.

### Une génération trahie

Enfin, le gouvernement fédéral estime de son devoir de faire valoir, au nom de la population francophone du Québec et des immigrants de cette province, la nécessité de disposer des moyens d'acquérir une connaissance d'usage de la langue anglaise. Bien des Canadiens francophones du Québec n'emploient jamais l'anglais, et ils continueront vraisemblablement à constituer une fraction importante de la population à ne jamais utiliser cette langue. Par ailleurs, le nombre de Canadiens francophones qui parlent anglais est déjà relativement élevé. Il serait toutefois irréaliste de prétendre que l'anglais n'est, en Amérique du Nord, qu'une langue parmi bien d'autres. Une génération entière élevée dans une telle illusion ne peut manquer, à la longue, de se sentir trahie.

Le gouvernement fédéral estime qu'il appartient à chaque gouvernement provincial d'arrêter d'autres mesures pour le respect et la promotion des langues officielles et des groupes minoritaires de langue officielle relevant de sa compétence. La situation de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick est fort différente de celles des autres provinces anglophones. En effet, 97,8% des francophones sont concentrés au Québec et dans ces deux provinces. De même, le cas du Québec est unique en ce qu'un important groupe minoritaire de langue officielle a, traditionnellement, détenu une position de force, en particulier dans l'activité économique de la province.

## Trudeau défend ses ministres

OTTAWA — Au cours de 1969, le premier ministre Trudeau téléphona un jour à M. Jean-Luc Pépin, alors ministre de l'Industrie et du Commerce pour lui dire: "Au sujet de tel problème qui sera soulevé cet après-midi aux Communes veux-tu que je réponde à l'opposition?"

Pépin répliqua: "Non, laissez faire. Si je tiens le coup, j'en aurai le mérite. Si ça foire, j'en accepterai le blâme."

Trudeau ajouta simplement: "Là tu parles! Là tu me fais plaisir!" Et il raccrocha.

L'anecdote illustre l'attitude du premier ministre Trudeau, face à ses collègues du cabinet. Elle montre qu'il est aussi prêt à prendre leur défense, le cas échéant, qu'à les laisser se débrouiller. Il se plie aux circonstances. On l'a vu à l'oeuvre au sujet de M. André Ouellet dans l'affaire de M. John Munroe dans l'affaire du port de Hamilton, de M. Jean Marchand dans l'affaire du permis de conduire, de M. Otto Lang dans l'affaire des contrôleurs aériens.

En cela, soit dit en passant, Trudeau est bien différent de Pearson qui avait laissé Guy Favreau et René Tremblay comme de vieilles savates.

### A la défense de Goyer

Cette semaine, le premier ministre a commencé par prendre la défense de M. Jean-Pierre Goyer, qui était solliciteur général du Canada à l'automne de 1972, quand survint la ténébreuse affaire d'un cambriolage de documents dans les locaux de l'Agence de presse libre du Québec.

C'est seulement hier que M. Goyer a décidé d'entrer dans des explications, aux Communes. Il n'était pas obligé de le faire d'ailleurs, puisque le



jean-marc poliquin

règlement de la Chambre interdit à l'opposition d'interroger un ministre à propos de ses anciennes attributions.

Lundi dernier, c'est donc le premier ministre qui était le principal interlocuteur de l'opposition parlementaire, dans l'histoire de l'APLQ. C'était un régal d'épier le cheminement de la dialectique de M. Trudeau.

La règle d'or d'un débater, c'est de montrer que ses adversaires s'empêtrent dans leurs contradictions. Le chef libéral la connaît bien et il l'appliquait lundi en virtuose.

M. Joe Clark s'étonne de voir que le "gouvernement péquiste", le "gouvernement séparatiste" du Québec, fait enquête sur la Gendarmerie royale du Canada. M. Trudeau s'amuse alors de l'inconscience des conservateurs qui s'affirment démocrates, mais veulent entraver l'exercice des pouvoirs constitutionnels d'un gouvernement "élu par les Québécois conformément à la loi".

M. André Fortin, chef du parti Crédit social du Canada, qui a déjà reconnu lui aussi la compétence de l'équipe Lévesque, demande une enquête fédérale sur ces événements d'octobre 72. M. Trudeau renvoie la question comme une balle: "Est-ce à dire que le député (de Lotbinière) n'a pas confiance en l'enquête qui sera faite par le gouvernement de la province de Québec, à la défense duquel il se porte généralement?"

### Traité en débutant

M. Eldon Wooliams, député conservateur de Calgary-Nord, prétend intervenir "après le refus du ministre des Approvisionnement et Services de répondre à la moindre question". M. Wooliams est un grand avocat de prétoire et fort calé en procédure parlementaire; il est traité en débutant mêlé dans ses papiers. M. Trudeau lui rappelle, gougenard: "Le ministre des Approvisionnement et Services n'a pas refusé de répondre. C'est M. L'Orateur qui a rappelé que le Règlement lui interdisait de répondre."

Selon M. Wooliams, M. Goyer a eu bien tort d'accepter de l'avis du commissaire de la gendarmerie qui a conseillé en novembre 1972 de ne pas répondre à la lettre de l'APLQ. M. Trudeau répond que les conservateurs ont toujours accusé M. Goyer d'avoir du mépris pour la GRC et qu'aujourd'hui ils reprochent à M. Goyer de s'être incliné devant les suggestions de la GRC.

Quoi qu'il arrive, quand vient le moment de défendre ses ministres, M. Trudeau donne l'impression qu'il a le monopole de la logique, tandis que ses adversaires auraient le monopole de l'inconscience.



Trudeau est bien différent de Pearson.



"Le français et l'anglais constituent un élément essentiel du patrimoine canadien..."

## Double meurtre: la prison à vie pour Jean-Claude Nadeau

par Lucien LATULIPPE

Jean-Claude Nadeau, âgé de 26 ans, de Montréal, a été condamné au pénitencier à vie, hier, par le juge Jean-Guy Boilard, avec possibilité d'obtenir une libération conditionnelle dans 20 ans.

Alors que son procès devait débiter aux assises du district judiciaire de



Le Soleil, J.-M. Villeneuve  
Jean-Claude Nadeau pourra obtenir sa libération conditionnelle dans 20 ans.

Montréal, le jeune homme a changé d'option et il a avoué sa culpabilité à une accusation réduite à meurtre au second degré.

Le prévenu était accusé d'avoir assassiné Michel Girouard, âgé de 24 ans, et Céline Labelle-Lamontagne, âgée de 22 ans, dans une maison de rapport située au 5670 rue Salaberry, à Montréal, où il était concierge.

Les corps des deux victimes avaient été trouvés, le 27 septembre 1976, en arrière d'une vieille grange à Sainte-Agathe de Lotbinière. Le double meurtre remontait à deux jours, et il avait été commis avec une carabine 30 M-1 auto-chargeuse.

L'enquête policière menée par le caporal Gaston Chalifour et l'agent Henri Giguère, de la brigade du crime contre la personne de la SQ à Québec, a révélé que Nadeau était en boisson le soir du meurtre et qu'il était en colère contre Girouard qui n'avait pas payé son loyer et qui dérangeait les voisins.

Nadeau n'en voulait pas à Mlle Labelle, mais comme elle était devenue un témoin gênant, elle a également été assassinée.

Me René Domingue était le représentant du ministère de la Justice. Nadeau a avoué sa culpabilité pour les deux meurtres et il a reçu une double sentence à perpétuité, concurrente l'une à l'autre.

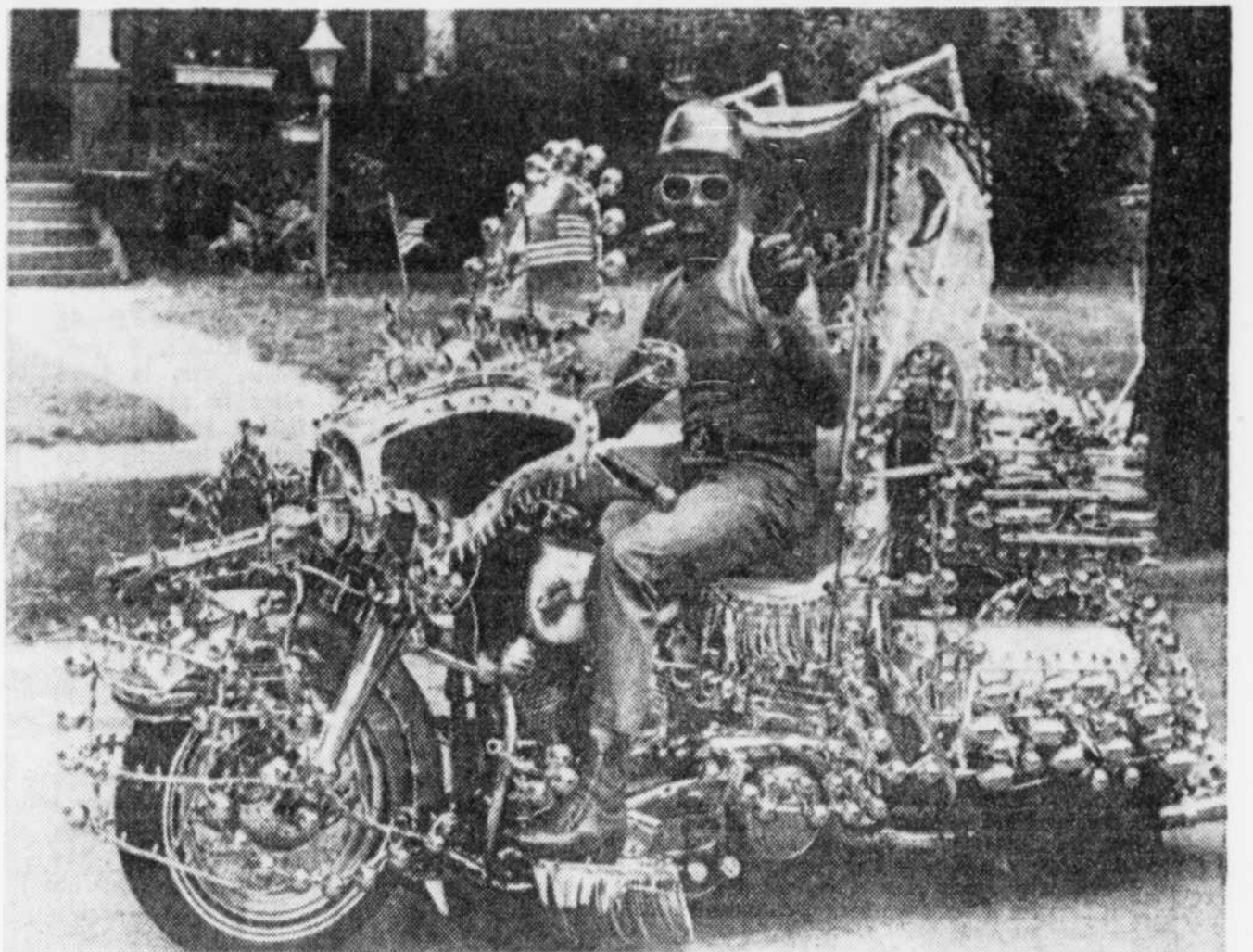
**Acquitté**

D'autre part, Bruno Girard, âgé de 30 ans, représentant syndical à Sept-Îles, a été acquitté de l'accusation de parjure qui avait été portée contre lui. Il était défendu par Me Guy Bertrand, de Québec. Me Michel Babin était le représentant du ministère de la Justice.

Le procès aux assises du district judiciaire de Baie-Comeau s'est déroulé devant le juge Gilles Saint-Hilaire. Le jury a rendu son verdict d'acquiescement après plusieurs heures de délibération.

Cette accusation faisait suite à un procès qui s'est déroulé en septembre 1973. M. Girard aurait été témoin d'une chicane entre deux individus, chicane qui avait eu lieu en 1970.

La défense a fait une preuve d'alibi. Elle a établi que son client n'était pas à l'endroit de la chicane au moment où elle avait eu lieu.



### Qui dit mieux?

Achetée \$3,400, la moto Harley Davidson 1971 de Sam Green, de Cleveland, vaut maintenant \$15,000 avec tout l'équipement ajouté au cours des ans: radio AM-FM, enregistreuse, télé de 4 pouces, radio CB, 126 ampoules, 150 boules chromées, un klaxon à air comprimé, klaxons ordinaires, sirène et double tuyau d'échappement. Avec ça, Green a remporté plusieurs prix mais il se propose "acheter une autre moto qu'il mettra encore "plus belle".

# norman

## IL NE RESTE PLUS QUE

# 3 JOURS

## POUR PROFITER DE NOTRE

# VENTE



### IL Y A ENCORE

## UN GRAND CHOIX D'AUBAINES INTÉRESSANTES

## HÂTEZ-VOUS DE VOUS RENDRE À L'UN DE NOS 4 MAGASINS NORMAN

• mail st-roch • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon •

### PARTICIPATION-LECTURE

Semaine du patrimoine  
du 20 au 26 juin 1977



#### PRÉHISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE DU QUÉBEC

Préhistoire de la région de la Moisie  
par Daniel Chevrier

Six mille ans de préhistoire à l'est de Sept-Îles, dans la région de la rivière Moisie. Des recherches archéologiques qui repoussent de plusieurs siècles notre connaissance du territoire.  
1977. 376 p., ill., broché \$ 5.00

Cap-Chat, un site du sylvicole moyen en Gaspésie  
par Georges Barré

Première activité de la section de sauvetage au Service d'Archéologie et d'Ethnologie du ministère des Affaires culturelles, ce rapport comprend notamment des plans d'excavation et de structures, des descriptions et des identifications minéralogiques.  
1975. 63-(49) p., broché \$ 3.00

Station 2: Pointe-aux-buissons  
par Laurent Girouard

Une importante contribution à la préhistoire du Nord-est. Cette monographie deviendra sûrement un texte de référence pour la typologie et pour l'analyse des caractères de la céramique iroquoise.  
1975. 157 p., 133 ill., broché \$ 4.00

Collection Les Cahiers du Patrimoine

Éditeur officiel  
du Québec

Place Sainte-Foy  
Québec G43-8035

Edifice "G", rez-de-chaussée  
Cité parlementaire G43-3895

### PROGRAMME DU CERTIFICAT EN ADMINISTRATION (SOIR)

COURS DONNÉS À JOLIETTE

PROGRAMME  
CERTIFICAT DE PREMIER CYCLE EN ADMINISTRATION de 30 crédits.

#### OBJECTIFS

L'objectif général de ce programme est d'offrir à une clientèle diversifiée, admissible à l'Université, un programme court et fondamental de connaissances théoriques et pratiques dans le domaine de l'administration afin d'en arriver à une gestion plus systématique basée sur des techniques éprouvées.

#### CONDITIONS D'ADMISSION

Toute personne ayant une expérience professionnelle et une préparation intellectuelle pertinente qui l'habilitent à suivre des études universitaires peut être admise sur recommandation du comité concerné.

#### COURS OFFERTS POUR LA SESSION D'AUTOMNE 1977

ADM 1000 Comptabilité de gestion  
ADM 1100 Gestion des organisations  
ADM 1160 Relations humaines  
MAT 1480 Statistiques I  
ECO 1020 Analyse macro-économique

#### DEMANDE D'ADMISSION

DATE LIMITE: 1er JUILLET 1977

Pour obtenir un formulaire de demande d'admission, adressez-vous au:

Bureau du registraire  
Service de l'admission  
Université du Québec à Montréal  
1187, rue de Bleury, local X-1910  
Case Postale 8888, Succursale A  
Montréal H3C 3P8  
Tél: 282-7161

#### POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS:

JOLIETTE:

M. Nino Siminaro. Tél: 756-0511 bureau, 756-8886 domicile.

MONTRÉAL:

Mlle C. Bourassa. Tél: 282-4937.



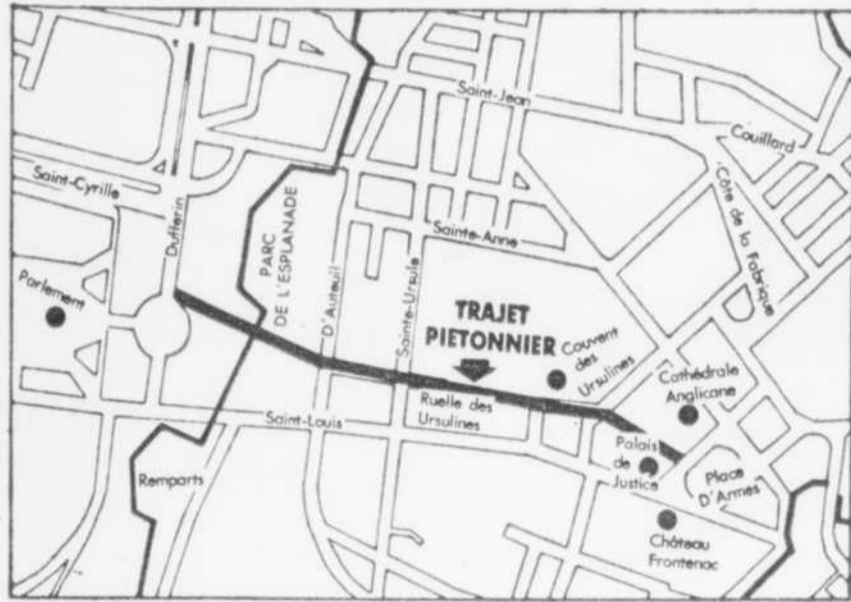
Université du Québec à Montréal



**monsieur québec**  
par Yves Bernier

## Un trajet à découvrir

Très bientôt, on va ouvrir enfin la poterne des Remparts, dans le Parc de l'Esplanade, et ce déblocage va nous permettre de relier la colline parlementaire à la Place d'Armes, sans passer par les rues habituelles. Un trajet piétonnier extraordinaire qui ne coûte rien de plus et qui vous fera passer par la ruelle des Ursulines, derrière le palais de justice, entre 9h et 17h. Pas de circulation automobile, l'ancien chemin des vaches des Ursulines au XVIIIe siècle. Quand on ouvrira la poterne, espérons que les autorités vont y faire une petite fête. On pourrait également y installer un kiosque d'information qui donnera les détails de ce trajet historique et tellement romantique.



### \$49,439.13 en douce

On dit souvent que le métier de caissière n'est pas tellement payant, parce qu'elle ne reçoit pas de pourboire. Jacqueline Chad, employée du Buffet de la Gare, à la Gare centrale de Montréal, propriétaire de la chaîne Hilton, a résolu son problème. En trois ans, elle a réussi à subtiliser la somme de \$49,439.13 à son employeur, en mettant dans ses poches une partie des montants que les clients du restaurant payaient à la caisse. Par exemple, sur trois clients qui payaient, elle n'enre-

gistrat que le repas d'un seul, le reste allant dans ses goussets. Chères collègues québécoises de Mlle Chad, si votre patron constate une baisse marquée dans ses coupons de caisse, attention à vous!

### Deuxième place à nos brideurs

L'équipe d'André et Jacques Laliberté, Jean Bernier et Maurice Laroche s'est classée deuxième au Championnat canadien de bridge, à Toronto, en fin de semaine. C'est l'équipe ontarienne qui a terminé première, ce qui lui permettra de représenter le Canada aux Championnats mondiaux, en juin 1978, à la Nouvelle-Orléans.

### Baisse dans les hôtels

Le mois d'avril s'est terminé avec une baisse de 2% dans le taux d'occupation des hôtels de Québec, comparativement à l'an dernier. On a enregistré un taux de 61% au lieu de 63% en 1976, alors qu'à Montréal on enregistrait une augmentation de 1% (62% au lieu de 61%), la première depuis le début de l'année. C'est toujours l'Alberta qui domine le marché avec des augmentations constantes qui portent son marché à 76%. Pour les quatre premiers mois de l'année, le taux d'occupation à Québec est de 55% par rapport à 52% en 1976. A noter: en 1976, l'industrie touristique a soutenu 800,000 emplois directs et indirects, au Canada.



**Louise Allard, MBA**

Mlle Louise Allard, fille de M. et Mme Larry Allard, du 1356, Place Limousin, à Charlesbourg, vient d'obtenir sa maîtrise en administration publique (MBA) de l'Université Suffolk, au Massachusetts.



**M. Belle-Isle, auteur québécois**

La Librairie Beauchemin vient de publier la deuxième édition du DTG, dictionnaire technique et général anglais-français, par J. Gérard Belle-Isle, ingénieur au service de Bell Canada à Québec. Il contient plus de 49,000 vocables de langue anglaise, appartenant à une trentaine de techniques industrielles et commerciales modernes, auxquels correspondent au-delà de 126,000 équivalents français. Remarquez surtout que M. Belle-Isle est lauréat des Concours littéraires et scientifiques du Québec, 1965.



**20 ans avec Hilton**

Le directeur du Québec-Hilton, M. Paul Archambault, vient de célébrer 20 ans de service avec la compagnie Hilton du Canada. Né à la Citadelle, où son père était commandant, M. Archambault a commencé sa carrière avec la chaîne d'hôtels, en 1957, à Montréal. Il a ensuite voyagé un peu partout dans le monde, toujours pour Hilton. Londres (1961), La Barbade (1968), en qualité de gérant général. En 1970, il occupe les mêmes fonctions au Rama Hilton de Bangkok, en Thaïlande, avant d'inaugurer l'hôtel de Québec, en 1972. Québec est donc pour lui un "retour aux sources".



**En spécial cette semaine: les indispensables!**



SHAMPOOING "GEE YOUR HAIR SMELLS TERRIFIC" 350 ml

1 29



APRÈS-SHAMPOOING CLEAN DE BRECK

Au parfum de citron frais, parfum frais des prés, parfum de chèvrefeuille

Au choix 450 ml 1 29



OIL OF OLAY

100 ml de lotion ou 50 ml de crème de nuit

Au choix 3 99

DÉSODORISANT ANTISUDORIFIQUE RIGHT GUARD DE GILLETTE 9 oz

1 27



### OFFRE-PRIME!

À l'achat de \$5 ou plus de produits Gemey-Dubarry, vous obtiendrez, en prime, \$3 de tout autre produit Gemey-Dubarry de votre choix. Bon-primé offert à la boutique des produits cosmétiques.



LOTION HYDRATANTE POUR LE JOUR GEMEY-DUBARRY

110 ml 5 25

LOTION HYDRATANTE POUR LA NUIT GEMEY-DUBARRY

50 ml 3 95



MINI-SERVIETTES ADHÉSIVES NEWFREEDOM

Boîte de 30

1 49



COUCHES JETABLES PAMPERS PREMIERS PAS

Boîte de 12 pour bambins

1 33

FAUSSES SEMELLES AIR-PILLO DR. SCHOLL

Pointures pour dames: 5 à 9.

Pointures pour hommes: 7 à 11.

Paquet de 2 paires

1 19



SHAMPOOING AUX HERBES

Shampooing aux herbes Clairol, pour cheveux normaux, secs ou gras. Format de 450 ml.

1 79

REVITALISANT EN CREME

Revitalisant en crème Condition de Clairol, le traitement de beauté pour les cheveux abimés. Format de 4 onces.

1 79

PAIN DE SAVON

Pain de savon Baby's Own pour la peau délicate de bébé, en paquet de 4 pains.

2 1 49



LOTION À BRONZAGE TAN AND GUARD

4 oz 1 19



FER À FRISER CHARLESCRAFT

Commande automatique. No 9451

8 95

CURE-OREILLES WOOLCO<sup>md</sup>

Boîte de 180 2 pour 1 49



Une technicienne en soins capillaires sera au Woolco de Giffard seulement, les 22, 23 et 25 juin.

DÉSODORISANT ANTISUDORIFIQUE SECRET

Ordinaire ou non parfumé. 9 oz plus 30% en prime

1 37

TROUSSE DE PREMIERS SOINS

Trousse de premiers soins Elastoplast, idéale pour l'auto, le bateau ou la maison.

4 29

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 25 JUIN, TANT QUE LES STOCKS DURERONT — NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS



GALERIES STE-ANNE 2960 boul. Ste-Anne, Giffard

GALERIES CHAGNON Rond point de Lévis

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI MARDI ET MERCREDI de 9h à 18h JEUDI et VENDREDI de 9h à 18h SAMEDI de 9h à 18h



faits divers

L'enquête sur l'incendie d'une laiterie se poursuit

par Lucien LATULIPPE

Aucune procédure judiciaire n'a encore été prise contre les présumés auteurs de l'incendie qui a ravagé, le 13 juin dernier, la laiterie Pépète d'Or, à Thetford Mines. Les enquêteurs ont d'autres témoins à interroger.

Lors d'une enquête à huis clos à Québec, jeudi dernier, il a été établi que le propriétaire de la laiterie est le même que celui de la fonderie Lynn Mcleod Métallurgie dont les ouvriers sont en grève depuis quelque temps.

Il a également été révélé que des représentants du syndicat de ces ouvriers auraient versé \$400 à des mardis pour aller mettre le feu à la laiterie afin de servir de moyens de pression sur le propriétaire. Les \$400 proviendraient du fonds de grève.

Cinq témoins ont comparu devant le notaire Cyrille Delage, du Commissariat des incendies. Le président du syndicat faisant partie des Métallurgistes d'Amérique, local 7801, était présent et il était accompagné d'un avocat.

La laiterie a subi des dommages estimés à \$50.000. Elle est tout près de la fonderie.

Le commissaire a ajourné sa décision. Il a demandé à entendre d'autres témoins que la Sûreté du Québec cherche ou doit rencontrer ces jours-ci.

Le notaire Delage doit présider, ce matin, à son bureau du Commissariat des incendies, une enquête sur l'incendie qui a fait deux morts au 320 rue de l'Église, à Québec, au cours de l'hiver 1975-1976. Une enquête avait déjà eu lieu, mais elle sera reprise au complet.

Un témoin important s'ajoutera à ceux qui ont déjà été entendus. Cet individu a déjà été impliqué dans d'autres incendies à Québec, antérieurement, mais ces causes devant la justice sont encore en suspens.

Une tornade endommage une ferme

THETFORD MINES — Une tornade a lourdement endommagé, hier, la ferme de M. Freddy Bouffard, située dans le rang 12 de la municipalité de Kinnebar's Mills, dans le comté de Lotbinière.

La grange-étable a été détruite. Quatre veaux ont été emprisonnés sous les débris mais ils ont eu la vie sauve. Avant que les vents violents ne s'abattent dans la région, M. Bouffard avait eu juste le temps de sortir de l'étable son troupeau de 27 vaches.

Quant à la maison, elle a été déplacée légèrement de ses fondations. Des vitres ont volé en éclats. Des pièces de la toiture qui était recouverte en tôle, ont été emportées par le vent sur une distance d'un demi-mille. Plusieurs arbres ont été déracinés.

Mme Bouffard qui se trouvait seule à la maison, a été chanceuse de s'en tirer indemne. "Agrillée à un mur, je voyais des pièces de bois et des morceaux de vêtements voler partout. J'ai failli mourir de frayeur", a-t-elle dit.

Condamné à 12 ans de prison

MONTREAL (PC) — Un Montréalais a été condamné à 12 ans de prison pour homicide involontaire. Jean-Jacques Masson, 33 ans, avait d'abord été accusé du meurtre de Célestine Laperrrière, une septuagénaire, le 27 octobre dernier.

En janvier, un jury n'avait pu faire l'unanimité et Masson plaida coupable à l'accusation réduite d'homicide involontaire quand il se présenta devant la Cour, hier.



UNE OFFRE SPECIALE WOOLCO





## Rabais de 1.97 sur les sandales

Pour les hommes qui préfèrent l'allure décontractée! Courroies de corde entrecroisées, garnitures de cuir, semelle de caoutchouc mousse. Brun. 7 à 11 sans demies.

**Prix courant Woolco: la paire 8.97**  
**Prix spécial Woolco:**

# \$7

la paire

**TOUJOURS BIENVENUES...**





**Rabais de 2.96 sur les sandales pour hommes**

Empeigne de corde à garnitures de cuir, courroie réglable à la cheville. Semelle en caoutchouc mousse. Beige. 7 à 11 sans demies.

**Prix courant Woolco: la paire 10.96**  
**Prix spécial Woolco:**

# \$8

la paire



**Rabais de 1.88 sur des sandales légères**

Très élégantes. Empeigne en cuir doublée, garnitures de corde. Courroie réglable, semelle de caoutchouc mousse. Brun, havane. 7 à 11 sans demies.

**Prix courant Woolco: la paire 8.88**  
**Prix spécial Woolco:**

# \$7

la paire



**Rabais de 1.97 sur les sandales pour hommes**

Sandales à anneaux, rivets et boucles en laiton. Courroie réglable à la cheville, semelle et talon striés. Brun foncé. Pointures désassorties.

**Prix courant Woolco: la paire 8.97**  
**Prix spécial Woolco:**

# \$7

la paire



**Rabais de 3.96 sur les sandales pour hommes**

Empeigne en cuir, courroie réglable. Semelle en caoutchouc mousse, talon compensé. Brun pâle. Pointures désassorties.

**Prix courant Woolco: la paire 12.96**  
**Prix spécial Woolco:**

# \$9

la paire

Ces prix sont en vigueur jusqu'au samedi 25 juin, tant que les stocks dureront.

**Pantalons d'allure estivale pour hommes**

**TONS UNIS SEULEMENT**

# \$7

**chacun**


Si vous recherchez des pantalons élégants à un prix abordable, nous avons ce qu'il vous faut. Confectionnés en 100% polyester, nos pantalons ont les jambes évasées ourlées, des passants de ceinture, 2 poches devant et 2 au dos. Offerts dans les tons de marine, brun, rouille, chameau et vert bouteille. Tailles 30 à 42.

**Chemises sport pour hommes**

# \$7

**chacune**


Pour ces jours d'été où confort et fraîcheur sont de mise, nous vous offrons des chemises à manches courtes en 100% polyester. Elles ont une poche-poitrine. Choix d'imprimés attrayants. P à TG.



**GALERIES STE-ANNE** 2960 boul. Ste. Anne, Giffard

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI de 9h à 18h JEUDI et VENDREDI de 9h à 21h SAMEDI de 9h à 17h

**GALERIES CHAGNON** Rond point de Lévis

TOUJOURS BIENVENUES... 



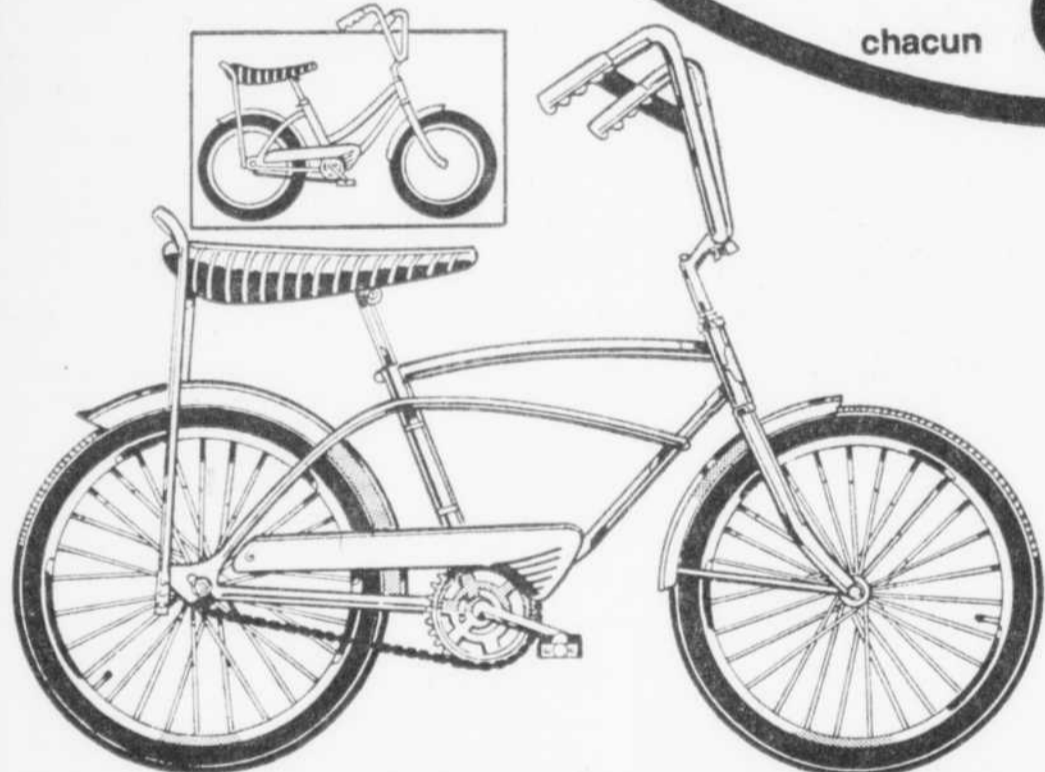
**ECONOMISEZ 14.95**  
**Vélo 10 vitesses Hawk**  
**de Brentwood pour hommes**

Filez vers l'été à toute allure avec une bicyclette Hawk et économisez! Dérailleur Shimano avec manettes de vitesses montées sur la potence, freins à tirage central avec levier de sûreté. Roues de 27", cadre de 21". Pneus à flanc gommé et réflecteur sur pédales. Vert.

Prix courant Woolco: chacun 99.95  
**PRIX SPECIAL WOOLCO:**

**\$84**  
 chacun

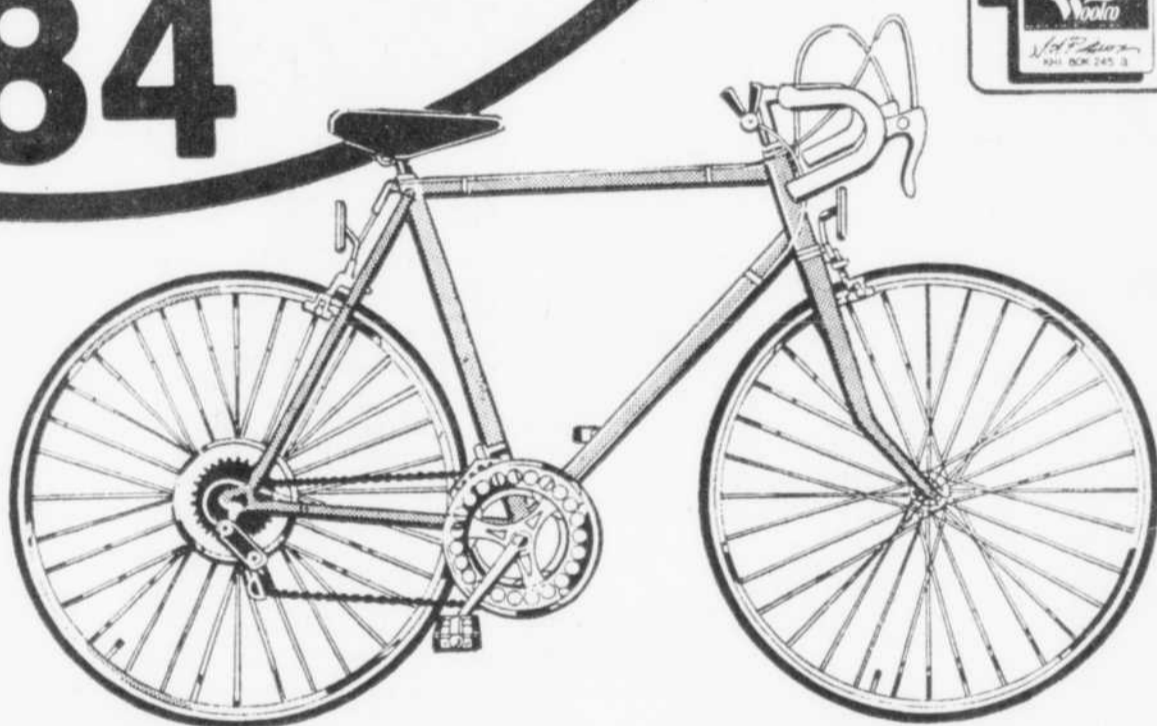
Prix en vigueur jusqu'au samedi 25 juin, tant que les stocks dureront.



**Vélos à guidon surélevé pour garçons et filles**

Vélos 14" à selle banane de couleur assortie. Arceau 24"; réflecteur arrière 3". Guidon surélevé, garde-boue chromé; réflecteurs aux pédales; frein sur moyeu; béquille; carter de chaîne. Pneus à flanc blanc 20" sur 1.75". Bleu pour les garçons et rouge pour les filles.

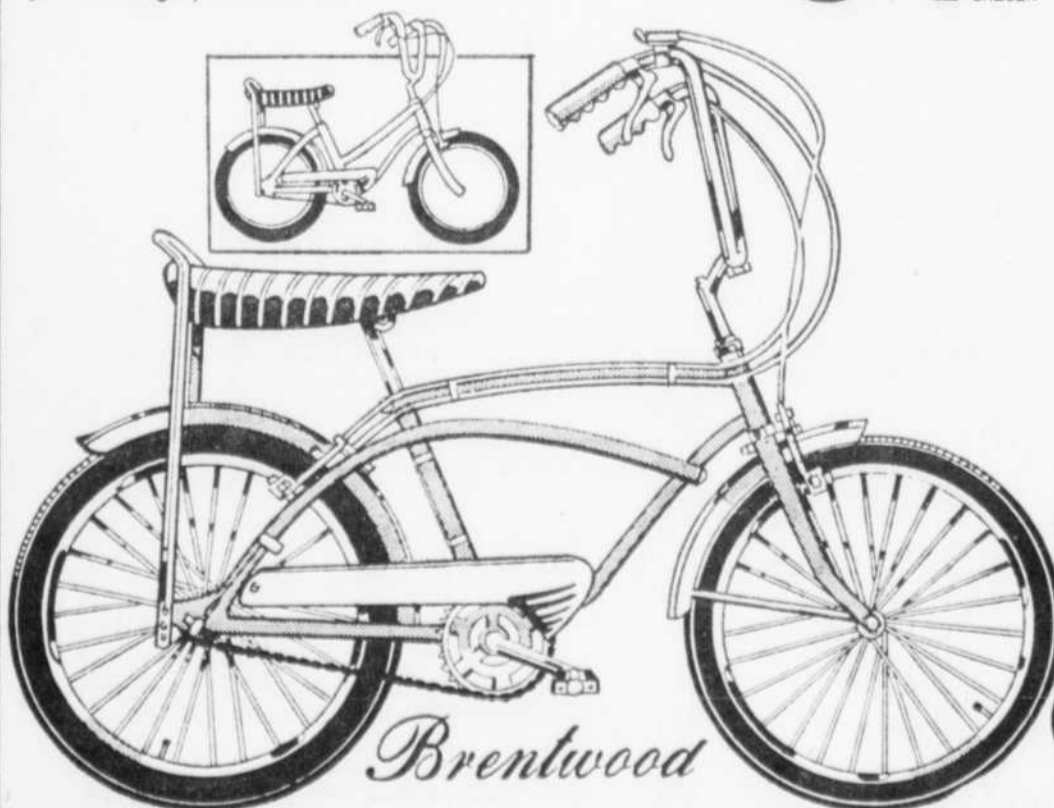
**54<sup>95</sup>**  
 chacune



**Vélo de course 10 vitesses "Open Road"**

Vélo de course pour hommes seulement, roues de 27", leviers de vitesses montés sur potence, freins à disque à l'arrière. Réflecteurs avant et arrière. Couleur denim.

**124<sup>95</sup>**  
 chacun



**Bicyclette 3 vitesses pour garçons et filles**

Bicyclette à guidon surélevé à cadre 14", dotée d'une selle banane, d'un arceau 24", d'un réflecteur arrière 3", de freins avant et arrière à tirage latéral et d'un dérailleur Shimano 3 vitesses. Pneu arrière noir à relief, 20" sur 2.25". Vert pâle pour garçons. Magenta métallique pour filles.

**76<sup>95</sup>**  
 chacune



**La bicyclette idéale pour les jeunes qui débutent**

Guidon surélevé et selle polo. Pneus 18". Frein sur moyeu. Fini ton or métallique. Roues stabilisatrices.

**49<sup>88</sup>**  
 chacune



**Bicyclette Dodger MX avec roues stabilisatrices**

Modèle sport avec lettrage MX. Guidon surélevé noir, cadre rouge et garde-boue jaune.

**18<sup>88</sup>**  
 chacune

**faits divers**

**Un notaire n'est pas un agent d'assurances**

par J.-Claude RIVARD

Dans un jugement susceptible d'avoir un effet retentissant auprès de la Chambre des notaires, tout autant qu'auprès de l'Association des courtiers d'assurances du Québec, le juge André Trottier, de la cour supérieure, a statué qu'un notaire ne peut maintenant plus vendre des assurances comme il "pouvait" jadis le faire.

Le juge Trottier l'a fait dans un jugement déclaratoire où il déboute le notaire Gilles Moulin, de Paspébiac, d'un recours exercé contre le procureur général du Québec et le surintendant provincial des assurances, relativement à l'application de la nouvelle loi des assurances, en vigueur depuis le 20 octobre 1976.

Après l'entrée en vigueur de cette nouvelle loi, ce notaire du comté de Bonaventure avait senti le besoin de se faire confirmer dans son droit d'exercer les fonctions parallèles de courtier ou d'agent d'assurance. S'étant adressé au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, il recut une réponse négative. On l'informa qu'il est maintenant nécessaire de détenir un certificat à cet effet. Me Moulin s'est subseqüemment adressé à la cour supérieure.

Dans son recours, il a plaidé que l'ancienne loi des assurances conférait en quelque sorte un permis d'assurance à un notaire en exercice, droit qui ne semble pas avoir été abrogé de façon expresse, par le texte de la nouvelle loi. Il a, de même, argumenté que la loi des courtiers d'assurance qui n'a pas été abrogée lui confère aussi ce droit et lui permet de s'afficher comme tel.

Le procureur général du Québec et le surintendant des assurances du Québec ont, par contre, exprimé la conviction que le requérant ne peut invoquer des droits acquis qu'il n'a jamais eus.

La nouvelle loi d'assurance limite la vente de l'assurance-vie et de l'assurance générale qu'aux agents détenteurs d'un certificat délivré par le surintendant; au membre d'une corporation professionnelle ou association d'agents ou de courtiers agréée par le surintendant. L'article 132 définit ce qu'est un "agent" d'assurance, spécifiant que ce mot ne comprend pas les notaires en exercice, tout en leur accordant, quand même, certaines fonctions en matière d'assurance.

Dans l'ancienne loi, selon le juge Trottier, était détenteur d'un permis pour faire le commerce de l'assurance; il ne bénéficiait que d'une simple autorisation de la part du législateur.

Quant aux dispositions de la loi des courtiers qui n'ont pas été abrogées et qui permettent toujours au notaire de s'afficher comme "courtier", sans risque de poursuites, ce semble être un oubli dans la modification de concordance, lors de la refonte de la loi des assurances.

L'intention du législateur, estime le juge Trottier, était de faire du commerce de l'assurance un domaine réservé à des personnes spécialement qualifiées, n'exerçant que cette activité principale, sous le contrôle général du surintendant des assurances, et avec la surveillance immédiate d'un bureau de discipline.

"L'idée de cette législation va contre l'idée de permettre à une personne de faire de l'assurance hors de tout contrôle disciplinaire dans le cadre de lois régissant l'exercice de la profession."

**Une auto fait une embardée**

Une auto a passé droit, hier soir, à l'extrémité nord de la rue de Gaulle, à Charlesbourg, et elle a percuté la maison de M. Louis-René Simard, située au 1015, 60e Rue.

Le conducteur du véhicule, François Dion, âgé de 21 ans, du 6035, 7e Avenue est, à Charlesbourg, est gardé sous observation à l'hôpital, ainsi que Mlle Odette Simard qui se trouvait dans la maison; elle a subi un choc nerveux.



**GALERIES STE-ANNE**

2960 boul. Ste-Anne, Giffard

**GALERIES CHAGNON**

Rond point de Lévis

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI MARDI et MERCREDI de 9h à 18h JEUDI et VENDREDI de 9h à 21h SAMEDI de 9h à 17h



## Les autorités ont appris par les blessés que l'autobus scolaire avait eu un accident

MONTREAL (PC) — Un autobus scolaire transportant des enfants à l'école secondaire Saint-Sacrement, un collège privé de Terrebonne,

a heurté un poteau un peu après neuf heures hier matin. Bilan: quelques vitres fracassées et quelques enfants plus ou moins légèrement blessés.

Le chauffeur a poursuivi sa route, laissant les enfants à l'école, sans avertir personne. C'est de la bouche des

enfants que les autorités ont appris la chose.

Une enfant plus sérieusement atteinte, une jeune fille

de 14 ans, a alors été transportée en ambulance à l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville. Un autre, qui avait déjà des ennuis avec un genou, a

été envoyé à une polyclinique de Terrebonne. Tous les autres ont passé l'examen scolaire inscrit à l'horaire. Le midi, le même chauffeur, au volant d'un autre autobus, est revenu prendre les enfants pour les ramener à la maison. C'est alors seulement que la plupart des parents ont appris ce qui s'était passé le matin.

certains enfants avaient été blessés.

La CTL a obtenu du sous-traitant, les Autobus Saint-Eustache, la suspension du chauffeur, M. Roger Lauzon, pour une période de temps indéfinie.

### Suspension du chauffeur

Les autorités du collège avaient entre-temps averti la Commission des transports de Laval de l'incident, trouvant inadmissible que le chauffeur n'ait pas au moins signalé l'accident alors que

La Sûreté du Québec, du détachement de Saint-Jérôme, finalement alertée en fin d'après-midi, a ouvert une enquête sur cette affaire, qui met en cause une fois de plus la sécurité du transport scolaire.

**Pollack**  
Mail St-Roch • Galeries Chagnon, Lévis

# VENTE 1/2 PRIX

**Notre VENTE 1/2 PRIX**  
se poursuit... jusqu'au samedi 25 juin. Formidables rabais dans les rayons ici mentionnés:

**DAMES ET JUNIORS**  
(Rayons 542-531-530-540-541-360-380-470-475)

Groupe de vêtements sport "Koret" et "Mr. Leonard". Groupe de Robes pour Dames. Vêtements sport pour Dames et Juniors. Tous nos maillots de bain. Vêtements de nuit et robes-soleil. Groupe de souliers chics ou sport, et sandales pour Dames.

**ACCESSOIRES-DAMES**  
(Rayons 310-340-370-460)

Foulards signés "Patricia Dumont". Chapeaux en paille. Pantoufles. Bas aux genoux et bas 3/4 en nylon. Sacs à main pour l'été.

**HOMMES**  
(Rayons 600-620-670)

Pantalons pour Messieurs. Vestons pour le golf. Chemises sport à manches longues, t-shirts à manches courtes. Complots et vestons sport (Québec seulement). Choix de souliers.

**DIVERS**  
(Rayons 710-800)

Sets de cuisine.

Disques 45 tours discontinués.

**SPECIAL 5/1.00**

**ENFANTS/FILLETES/GARCONS**  
(Rayons 431-550-660-471)

Groupe de vêtements sport pour l'été. Groupe de souliers pour enfants.

- Aucune commande postale ou téléphonique
- Aucune mise de côté
- Premiers arrivés, premiers servis



### Vêtements de nuit et robes de détente à 1/2 prix

Assortiment de robes de nuit longues

**SPECIAL 4.<sup>99</sup>**

Aussi, robes-soleil courtes, robes de nuit longues et robes t-shirts. Choix de tissus pratiques. Tailles désassorties. Couleurs estivales.

**SPECIAL 5.<sup>99</sup> et 6.<sup>99</sup>**

LINGERIE POUR DAMES (Rayon 380) Mail St-Roch, 2e étage; Lévis, étage supérieur.



### Sandales pour dames à 1/2 prix

Sandale à talon compensé, en cuir tan, beige, ou blanc. Pointures 5 1/2 à 9  
Orig. 27.99

**SPECIAL 12.<sup>99</sup>**

LA BOUTIQUE (Rayon 475)  
Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur.

### Pour dames

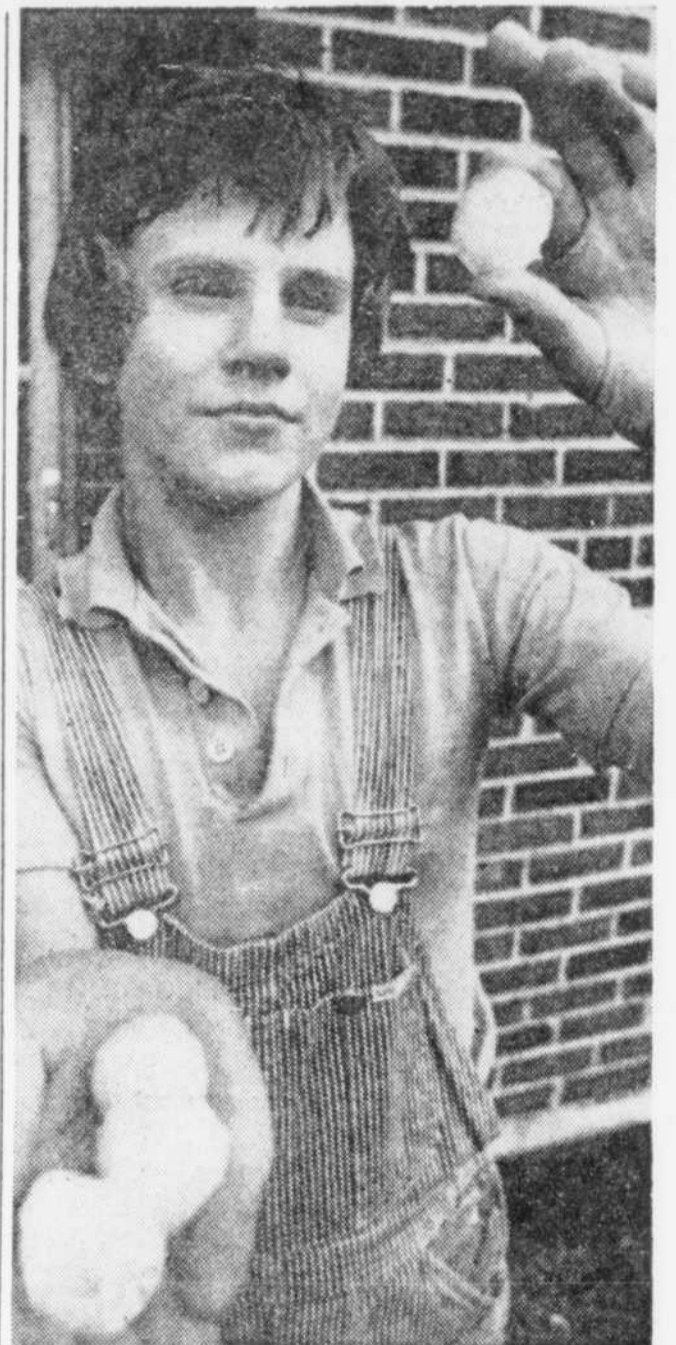
Un LOT DE SANDALES, modèles chics ou sport dans les tons de beige, tan ou blanc. Pointures 5 à 9 dans le lot.  
Orig. 30.00 et plus

**SPECIAL 14.<sup>99</sup>**

SOULIERS POUR DAMES (Rayon 470)  
Mail St-Roch, 2e étage; Lévis, étage supérieur.

Aussi, un LOT DE SOULIERS DE TOILETTE en cuir beige.  
Orig. 40.00

**SPECIAL 19.<sup>99</sup>**



### C'est ça, l'été?

Même si, officiellement, on est en été, on ne s'en aperçoit guère. Les Québécois voient avec regret approcher le mois de juillet sans avoir eu le temps de profiter de belles et chaudes journées mais ils se plaindraient sans doute bien davantage, si comme nous le montre cette photo prise lundi après-midi à Toronto, ils voyaient tomber des grêlons gros comme des balles de golf! Les Européens, nous dit-on, connaissent les mêmes déceptions.

### A VENDRE OU A LOUER

Garage 40' x 50', 2 portes, terrain de 20,000 p.c. à Port-Cartier, avec possibilité de vente d'automobiles neuves.

S'adresser à:  
**(418) 962-3811**



### COLLEGE DES JESUITES COURS DE RECUPERATION ET DE RECYCLAGE

Anglais: Sec. I - II - III -  
Mathématiques: Sec. I - II - III - IV - V -  
Chimie: 452-552  
Physique: 452-552

Date limite d'inscription:

**24 juin**

Pour informations ou prospectus:

**COLLEGE DES JESUITES**  
1150 ouest, boul. St-Cyrille  
Québec, Qué. G1S 1V7  
Tél.: 681-0107

### Avis Public

Ottawa, le 16 juin 1977

### APPEL DE DEMANDES DE LICENCES DE TELEVISION PAR CABLE POUR DESSERVIR DES SECTEURS DE LA PROVINCE DE L'ALBERTA

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a publié, le 14 juin 1977, un avis public annonçant qu'il est disposé à recevoir des demandes de licences de radiodiffusion de télévision par câble pour desservir certains secteurs de l'Alberta.

Les personnes désirant desservir ces secteurs ont jusqu'au 31 octobre 1977 pour présenter leurs demandes.

Tous les intéressés peuvent se procurer des copies de cet avis public au bureau du CRTC, 100, rue Metcalfe, Pièce 1601, Ottawa (Ontario), au bureau régional de Vancouver, Pièce 1860, Edifice Daon, 1050 ouest, rue Pender, Vancouver (Colombie-Britannique), et au bureau régional de Montréal, Suite 2114, 800, Place Victoria, Montréal (Québec).

Lise Oulmet  
Secrétaire général



Conseil de la radiodiffusion  
et des télécommunications  
canadiennes

Canadian Radio-television  
and Telecommunications  
Commission

# Léger inaugurerà les célébrations de la fête du Canada

Les célébrations de la fête nationale du Canada débuteront officiellement le 1er juillet par la présentation des nouvelles couleurs du régiment Canadian Grenadier Guards (CGG) de Montréal.

Selon un communiqué émis par le service d'information de la Défense nationale, la cérémonie sera présidée par M. Jules Léger, gouverneur général du Canada et colonel du régiment. Elle débutera à 10h30 sur la colline parlementaire à Ottawa. Quelque 150 hommes appartenant à ce régiment de la milice et à celui de la Garde à pied du gouverneur général participeront à la cérémonie.

Le régiment des Canadian Grenadier Guards était l'une des dernières unités militai-

toire de Montréal, soit en 1764. En octobre 1817, au cours de la bataille de Châteauguay, la Compagnie du régiment joua un rôle important dans la défaite infligée aux Américains. En outre, lors de la première guerre mondiale, l'unité dépêcha outre-mer plusieurs bataillons et compagnies.

En 1932, le régiment inaugura pour la première fois au Canada la cérémonie de la présentation des drapeaux, en l'honneur de l'anniversaire du souverain.

Enfin, durant la seconde guerre mondiale, les Grenadiers, mobilisés d'abord comme bataillon d'infanterie puis formés subseqüemment en régiments de blindés, désigné sous le nom de 22nd Canadian Armoured Regiment, se sont illustrés à maintes reprises.

La coutume de porter un drapeau prit naissance quand un guerrier attacha pour la première fois son écusson sur une hampe et le brandit pendant la bataille pour indiquer sa position ou rallier ses troupes.

Quand le système des régiments fit son apparition, plus tard au début du dix-septième siècle, chaque compagnie ou troupe obtint son propre drapeau distinctif. Devenu depuis symbole de courage et de loyauté, le drapeau s'est fortement implanté au cœur de la tradition militaire.

Par conséquent, la consécration, qui aura lieu lors de la présentation des couleurs, représente l'une des plus importantes cérémonies associées au drapeau.



res du Canada à arborer les couleurs de fond du drapeau de l'Union Jack. Elles seront remplacées, lors de cette cérémonie, par celles du drapeau national canadien.

Rappelons que le 12 mars dernier, le régiment célébrait son 213ème anniversaire d'existence.

Historique L'origine des CGG remonte aux premiers jours de l'his-

## Manifestation populaire à Vancouver le 30 juin

Le Conseil pour l'unité canadienne entend bien profiter de la Semaine du Canada, pour promouvoir l'unité nationale d'un océan à l'autre.

A preuve, les festivités qui se dérouleront le 30 juin prochain au parc Stanley de Vancouver en Colombie-Britannique. Les citoyens auront ainsi l'occasion d'exprimer leur appui à un Canada uni et de démontrer à tous les Canadiens le sentiment de fraternité qui anime la province de l'Ouest.

Tel est du moins le vœu exprimé par le responsable du comité d'organisation de Vancouver, M. John Peakes. Souhaitons que depuis plusieurs mois, un comité formé de personnes bénévoles travaille à la mise sur pied de cette manifestation populaire.

A cette fin, un budget global d'environ \$80.000 a été fourni à parts égales par les autorités fédérales, le gouvernement provincial et le secteur privé.



La maison du tissu

# BOUCLAIR

où l'on trouve le plus grand choix de tissus de qualité... au plus bas prix!

**3 jours seulement**  
23, 25, 27  
JUN

BONNE FÊTE QUEBÉCOIS!

## GRANDE VENTE DE LA SAINT-JEAN

BONNE FÊTE QUEBÉCOIS!

JEUDI • SAMEDI • LUNDI

### 41'' - 42'' COTON DE FANTAISIE PIQUE ET IMPRIME

Face: 50% polyester, 50% coton ou 100% coton, rembourrage 100% polyester Kodol. Envers: 100% tricot d'acétate. Enorme sélection de motifs pour dames et enfants. Lavable à la machine.

Etait à \$5.98  
**50% DE REDUCTION**

**\$2<sup>98</sup>**  
vge

### Nouvelle et légère 60'' GABARDINE DE POLYESTER

Très légère, dans un tissu 100% polyester. Un choix de plus de 12 couleurs unies. Excellent pour jupes, pantalons, blouses, etc.

Profitez de cette aubaine.  
BouClair ord. \$3.98 v.c.  
**SPECIAL**

**\$2<sup>98</sup>**  
V.C.

### ''IMPRIME MAX SPELIO'' 45'' POLYESTER SURRAH

Imprimé multicolore

Un grand choix d'imprimés, de couleurs et de motifs de toutes sortes à votre disposition. Excellent pour robes, blouses, etc. Tissu léger et soyeux.

BouClair \$2.98 à \$3.98  
**SPECIAL**

**\$1<sup>98</sup>**  
vge

### Nouvel assortiment 58'' - 60'' - TISSUS COSTUMIERS

Très grand assortiment de couleurs et motifs. Toile italienne incluse. Profitez de cette offre pour vos jupes, pantalons, ensembles de printemps.

BouClair déjà réduit \$2.98  
**SPECIAL**

**\$1<sup>98</sup>**  
V.C.

### 45'' DENIM BLEU CHAMBRE 100% coton,

déjà rétréci, lavable à la machine. Tissu léger pour robes, jupes, pantalons, vestes, etc.

BouClair ord. \$2.98  
**SPECIAL**

**99¢**  
vge

### 45'' PEAU DE SOIE

100% polyester, lavable à la machine. Plus de 25 couleurs unies dans ce tissu pour mariages, tenues de soirée, blouses, etc.

BouClair ord. \$3.98  
**SPECIAL**

**\$2<sup>98</sup>**  
vge

### 60'' RATINE EXTENSIBLE TISSU EPONGE EPAIS 13 OZ

UNI ET RAYE 80% coton, 20% nylon, lavable à la machine. Enorme sélection de couleurs dans ce tissu épais. Profitez de cette offre pour la plage et robes de bain.

BouClair ord. \$5.98  
**MAINTENANT**

**\$4<sup>98</sup>**  
vge

### 54'' - 60'' NOTRE SELECTION ENTIERE DE TISSUS A REMBOURRAGE

Assortiment complet: velours côtelé, toile, velours uni dans un grand choix de couleurs.

BouClair ord. \$2.98 à \$20.  
**SPECIAL**

**20%**

Visitez notre fameuse estrade à **UN DOLLAR la verge**



**RIEN QU'UN DOLLAR LA VERGE!**

Velours côtelé, toile, jersey, brocart, satin, soie, crêpe, dentelle - des milliers de verges de tissus. BouClair vous les offre tous à \$1.00 la verge. Vous y trouverez des fins de pièces, des modèles discontinués et des achats à prix spéciaux que nous avons pu réaliser. Venez les voir dès aujourd'hui!

HEURES D'OUVERTURE:  
La semaine, de 9h.30 à 5h.30  
Jeudi et vendredi, de 9h.30 à 9h.  
Le samedi, de 9h. à 5h.

365, RUE SOUMANDE  
FACE A FLEUR DE LYS  
TEL.: 681-0644

### NOUVEAU 38'' - 39'' DENIM BLEU BROSSE

100% coton, lavable à la machine. Populaire pour jupes, vestes, pantalons, etc. Légères imperfections.

Valeur \$1.98  
**SPECIAL**

**99¢**  
V.C.

### 45'' DENIM ''INDIGO''

100% coton, lavable à la machine. Toujours populaire pour jupes, robes, pantalons, vestes, etc.

BouClair ord. \$3.98  
**MAINTENANT**

**\$2<sup>98</sup>**  
V.C.

### STYLE COLONIAL ET CANADIEN 46'' - 48'' TISSUS A DRAPERIES

Deux belles qualités en mélange de coton et polyester. Les deux sont lavables. 5 couleurs décoratives dans chaque style.

BouClair ord. \$5.98 - \$6.98  
**SPECIAL**

**\$4<sup>49</sup>**  
V.C.

### 54'' - 60'' SIMILIFOURRURE

Imitation de chinchilla, vison, mouton, loutre, léopard, etc. Choix incomparable de couleurs.

Valeur \$8.98 à \$45.00 v.c.  
**RABAIS DE**

**25%**

Notre réputation de qualité n'est égale que par notre renommée d'offrir des bas prix!

## Carrier & Coulet!

345, RUE DU PONT, QUE.

### BOEUF DE L'OUEST

Nous nous spécialisons dans la préparation des viandes pour le congélateur telles que boeuf, lard, veau, volailles emballées, au prix du gros.

CUISSES DE POULET Congelées, en boîte de 10 lb. La boîte	7 <sup>99</sup>	JAMBON EPAULE (genre picnic) Fumée selon méthode traditionnelle lb	.85
DEMI-BOEUF DE L'OUEST DEVANT ET DERRIERE lb .74			
DEVANT DE BOEUF Préparé pour congélation lb	.55	DERRIERE DE BOEUF Complet, préparé pour congélation lb	.90
DEVANT DE VEAU DE LAIT Complet 15 lb et plus lb	.85	JAMBON ROULE FUME (genre cottage) complet, 5 lb et plus. Fumé selon méthode traditionnelle lb	1 <sup>39</sup>
EPAULE DE VEAU Déossée, roulée, lardée, complète lb	1 <sup>29</sup>	POULETS EVISERES Canada, catégorie Utilité, de 5 à 7 lb lb	.79
ROSBIF DE SURLONGE Déossé, complet, attaché lb	1 <sup>59</sup>	Sur demande, nous vous préparons: FONDUE CHINOISE, ROSBIF FRANÇAIS, CUBES POUR BOEUF BOURGUIGNON, FONDUE BOURGUIGNONNE.	
T-BONE STEAK A prix très spécial lb	1 <sup>99</sup>	POUR LA PERIODE D'ETE: A compter du 9 juillet HEURES D'OUVERTURE LE SAMEDI 8h30 à 12h00	
ROSBIF Epaule de boeuf lb	.75		
SPENCER ROLL Congelé, complet, environ 4 à 7 lb lb	1 <sup>39</sup>		

Carrier & Coulet!  
345, RUE DU PONT, 522-5291  
Les JEUDIS 23 et 30 juin OUVERT JUSQU'A 8h00 P.M.  
Commandes téléphoniques exécutées avec soins tous les jours sauf le samedi.

# Alain Peyrefitte sera reçu au Québec en septembre

par Micheline PARADIS  
Alain Peyrefitte sera reçu officiellement par le gouvernement du Québec au cours de la première quinzaine de

septembre. Les gouvernements français et québécois devraient l'annoncer sous peu dans un communiqué conjoint.

M. Peyrefitte, qui est ministre de la Justice sous l'actuel gouvernement de M. Raymond Barre en France, répondra ainsi à l'invitation

que lui a transmise le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, lors de son voyage officiel à Paris au

début de mai dernier.

M. Peyrefitte, qui est l'auteur du best-seller "Le mal français" est un ami personnel du ministre Morin, puis-

qu'ils ont pu se rencontrer plusieurs fois dans l'exercice de leurs fonctions.

M. Peyrefitte, qui séjournera à Québec pendant trois

jours à titre d'invité du gouvernement québécois, pourrait prolonger sa visite à titre privé cette fois, histoire d'aller taquiner la truite et de se

familiariser avec "la problématique québécoise".

Il est rumeur, en effet, que l'auteur français caresse le projet d'écrire une version québécoise du "Mal français"...

Par ailleurs, il n'a pas été question jusqu'à maintenant, semble-t-il, que le ministre Peyrefitte fasse un détour via Ottawa avant de regagner la capitale française.

Les échanges franco-québécois ne s'arrêtent pas là puisqu'il est aussi question que le chef du Parti socialiste français, M. François Mitterrand, fasse escale à Québec en juillet après avoir effectué une visite au



## Vente des qualités les plus en demande!



**Cette semaine seulement!**

Les fibres de surface sont "toronnées" et passées à l'autoclave sous une humidité élevée et une température très chaude pour fixer la texture. Un effet discret de lumière et d'ombre, qui donne une ambiance distinguée à n'importe quelle pièce.

**\$11<sup>95</sup>** vge ca.

Toison à une grande durabilité à reflets lustrée. Thermofixé pour une plus grande rétention de la fibre et une plus longue durée. Un tapis toujours populaire qui dure et dure encore. Une fibre pouvant être utilisée à peu près partout.

**\$12<sup>50</sup>** vge ca.

La fibre et la qualité de l'avenir au prix d'aujourd'hui. Cette nouvelle fibre est une fibre de la troisième génération. Un nouveau procédé pour son tissage, qui est thermofixé dans un fourneau vaporisé, donne une performance et une durabilité inouïe.

**\$14<sup>95</sup>** vge ca.

Les tapis les plus demandés de Burlington, aux prix les plus économiques de cette année! Vous obtiendrez en ce moment les meilleures aubaines qui soient sur ces tapis Burlington très demandés, qui battent la marche pour le style et la qualité.

Parmi ces tapis les plus demandés, citons les tapis 100% polyester Trevira Star, la fibre à la mode qui vous assure un tapis luxueux et durable dans chaque pièce de votre intérieur.

Vous avez le choix parmi une vaste gamme de coloris haute mode pendant la vente des qualités les plus demandées de L'élégance Burlington. Venez nous voir...c'est une vente sensationnelle!

Jusqu'à (jour) chez.

568 boul. Wilfrid Hamel 647-4250  
728 de Brabant, Ste-Foy 656-6375



Alain PEYREFITTE



François MITTERRAND

président Carter dans la capitale américaine.

Cette hypothèse, qui est retenue avec beaucoup d'attention dans les milieux intéressés, n'a pu cependant recevoir confirmation puisque les horaires de M. Mitterrand sont toujours susceptibles d'être chambardés au dernier moment. En effet, sa visite a été annoncée au moins à deux reprises, pour être ensuite reportée à une date ultérieure par suite des soubresauts de la politique intérieure française et des tensions dans les rangs de la gauche.

### On peut empêcher le bois de pourrir!

Alors que nous nous étions donné la peine de construire une clôture autour du jardin, une véranda ou un quai au bord du lac, un grand nombre d'entre nous ont pu voir le bois qui commençait à se craquer et à pourrir beaucoup trop vite.

Pour préserver le bois à l'extérieur, il faut arrêter les causes de détérioration: fungus, insectes, humidité.

Les produits PENTOX empêchent les attaques de fungus et d'insectes. Ils imperméabilisent le bois afin qu'il ne se craque, ne se fonde ou ne s'enfle.

PENTOX "CLAIR" est un produit qui apprête, scelle et préserve le bois et qui fait également ressortir la beauté de son grain naturel. Il constitue une excellente couche de fond avant de peindre. D'emploi économique, PENTOX "CLAIR" prolongera considérablement la vie de la peinture.

PENTOX "VERT" est un produit puissant à usage général qui préserve le bois, idéal pour bateaux, quai, bacs à fleurs et toute autre surface exposée aux intempéries.

La "TEINTURE" PENTOX est disponible en dix couleurs attrayantes qui rehaussent la beauté naturelle du bois. Préserve et teint le bois en une seule opération.

Le bois exposé aux intempéries durera de 3 à 5 fois plus longtemps lorsqu'il a été traité au PENTOX.

TEINTURES environ \$13.00 le gallon; CLAIR et VERT environ \$9.00 le gallon s'obtient dans les quincailleries et magasins de matériaux de construction.



Pour obtenir des brochures descriptives, prière de nous écrire ou de nous téléphoner.  
OSMOSE-PENTOX  
1060 ave. Piret, Montréal, H2V 2V2  
Tél.: (514) 738-9427

# Ottawa favorise la charte du français à une condition

OTTAWA (d'après PC) — Le gouvernement fédéral sera d'accord avec les dispositions du projet québécois de charte de la langue française limitant l'accès à l'école anglaise si ces mesures sont temporaires et sont destinées à enrayer les menaces pesant sur le français au Québec.

Il a ajouté que les Québécois seront sûrement ravis de connaître maintenant la prise de position fédérale sur la question linguistique.

L'attitude d'Ottawa se fonde sur plusieurs principes qui sont rappelés dans ce document:

— chaque citoyen a le droit de parler la langue de son choix;

— le français et l'anglais jouissent d'un statut égal et sont les deux langues officielles;

— les minorités ont droit à l'aide du gouvernement pour préserver leur langue;

— les Canadiens peuvent communiquer dans la langue de leur choix avec le gouvernement;

— les Canadiens peuvent travailler dans la langue de leur choix dans la fonction publique fédérale.

Une certaine partie du document s'adresse manifestement au projet de loi québécois: une société qui cherche à imposer une orientation culturelle unique et à se cantonner à un cadre restreint pour conserver son identité, se voit entraînée à réduire la libre expression des individus. Lorsqu'un gouvernement agit en fonction d'une culture officielle, il finit par tout institutionnaliser: langue, culture, religion, vie sociale, économie, politique, territoire. Aucun projet collectif ne justifie que l'on étouffe la liberté individuelle. Dans une société, la liberté existe pour tout le monde ou pour personne.

"Un choix national" adres-

se par ailleurs certaines remontrances aux autres provinces du Canada. "Le gouvernement est conscient, a déclaré M. Roberts aux Communes, qu'il n'y a qu'une province au Canada où il soit possible, en ce moment, d'exercer pleinement ce droit à la liberté de choix, et c'est le Québec."

Dans sa prise de position, le fédéral reconnaît "que les droits de la minorité anglophone du Québec ont été et continuent d'être mieux respectés et servis que les droits des minorités francophones d'importance comparable, établies dans les autres provinces canadiennes."

Pour souligner l'importance du problème linguistique, Ottawa lie ces principes à la survie du pays alors "que le Canada ne pourra maintenir son unité si le français et l'anglais ne sont pas acceptés et reconnus dans tout le pays comme langues officielles."

Le document presse donc les provinces de respecter les droits des minorités et révèle que le fédéral envisage de les rencontrer pour mettre sur pied de nouvelles politiques dans ce domaine.

### Réactions

L'allocation de M. Roberts aux Communes a irrité l'opposition qui a accusé le gouvernement d'empiéter sur les droits des provinces.

Le leader de l'opposition, M. Joe Clark, a soutenu que cette politique inclut un droit linguistique que le

Parlement n'est pas en mesure de garantir. "Nous n'avons pas l'autorité pour garantir le libre choix de la langue d'enseignement", de dire le chef conservateur.

Cette partie du document peut, selon lui, être interprétée comme "si le changement était enfoncé au fond de la gorge des provinces et des Canadiens".

Les autres partis ont également attaqué la position du gouvernement. Le chef du Nouveau parti démocratique,

M. Ed Broadbent, a affirmé de son côté que le gouvernement aurait dû poser ce geste il y a dix ans mais que, somme toute, "nous ne retrouvons qu'un lot de bonnes intentions et aucun engagement à agir."

M. Broadbent a souligné que le fédéral veut dépenser plus d'argent pour les minorités mais qu'il n'indique ni quand ni comment seront dépensés ces montants. Le chef du NPD s'est dit heureux de voir que les gouvernements provinciaux se-

raient invités à accorder plus de place au français devant les tribunaux.

Le porte-parole créditiste, M. Charles Gauthier, du comité de Roberval, a reproché au gouvernement d'avoir omis

de consulter les provinces niant ainsi la véritable raison d'être de la Confédération.

M. Roberts devait affirmer à des journalistes au cours de la journée que le gouver-

nement ne désire pas empiéter dans des secteurs de juridiction provinciale ajoutant "que les provinces doivent accepter la responsabilité de mettre en vigueur une politique linguistique dans leur sphère de juridiction."

## Un enseignement bilingue dès le primaire, suggère le ministre Buchanan

LONDON, Ont. (PC) — L'enseignement bilingue commençant à l'école primaire se ferait depuis longtemps au Canada si le gouvernement fédéral était responsable de l'éducation, a déclaré hier le ministre fédéral des Travaux publics, M. Judd Buchanan.

Parlant à l'Institut fédéral de London, le ministre a affirmé que les provinces, qui ont juridiction sur les systèmes d'éducation, retardent dans l'enseignement des langues.

Il faudrait que chaque jour une matière fût enseignée exclusivement en anglais dans une école française et

une autre exclusivement en français dans une école anglaise.

"On ne peut connaître une langue seconde sans en faire usage", dit-il. Et d'ajouter que c'est seulement par l'école que l'on peut faire du Canada un pays bilingue.

M. Buchanan ne se fait pas d'illusion: les anglophones adultes ne vont pas plonger tout de suite dans l'étude du français pour devenir bilingues, mais l'élection d'un gouvernement séparatiste au Québec en novembre dernier les rend plus sensibles à l'idéal de l'unité canadienne.

**VENTE**  
**20e ANNIVERSAIRE**  
**TISSUS IMPORTES SEULEMENT**

---

**40%** sur tous les tissus en magasin (sauf les doublures)  
**DE REDUCTION**

---

Toutes les cartes de crédit acceptées - Stationnement facile  
**LOEWIG**  
52, Côte de la Fabrique, Québec - Tél.: 692-2263  
Heures d'ouverture: de 9h. a.m. à 5h.30 p.m.

**PROTHESE DU SEIN**

Consultez notre spécialiste  
**MADELEINE BRINDAMOUR**



Diplômée des écoles dirigées par les manufacturiers de prothèses du sein, Madame Brindamour possède une longue expérience dans cette spécialité et dans le domaine de la corseterie. Venez la consulter en toute confiance à notre rayon de la lingerie. Elle saura vous conseiller avec discrétion.

POUR UN RENDEZ-VOUS COMPOSEZ 525-4841

**laliberté**  
MAIL ST-ROCH

**le Chambord**

Tous les soirs de 6h. à 10h.30

**BUFFET CHAUD/FROID**

Service à volonté **\$6.95**

Le vendredi: fruits de mer \$9.75  
Le samedi: buffet monté \$9.75


Musique continuelle  
2 groupes de musiciens de 7h. à 1h. a.m.

De plus  
pour l'apéritif ou un tête-à-tête, notre salon-bar "Le Coin" vous attend jusqu'à 1h.30 tous les soirs.

**Holiday Inn**  
QUÉBEC-CENTRE-VILLE  
395, Rue de la Couronne  
Téléphone: (418) 647-2611




# Fête Nationale du Québec



*J'ai la mémoire en fête*

Une fête de participation.  
19 régions au Québec.  
275 municipalités.  
800 bûchers de la St-Jean.  
Quelques centaines de vedettes.  
Des milliers d'artistes locaux.  
Un grand nombre d'artisans.  
Des milliers, des milliers et des milliers de bénévoles.



PUBLIÉ PAR LE COMITÉ DES ONZE  
(Comité National de Coordination des Fêtes)

# LA CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE

## Les péquistes ont lentement commencé à tordre le bras à l'Opposition libérale

par Raymond GIROUX

Le rouleau compresseur péquiste se met lentement en branle à l'Assemblée nationale, et le premier signe de "torsion de bras" envers l'Opposition surtout libérale s'est manifesté, hier après-midi, quand le gouvernement a décidé de faire siéger ce soir la commission parlementaire sur la Charte du français.

Or, le mercredi soir est traditionnellement "chômé" sur la colline parlementaire depuis un nombre incalculable d'années, et les partis en profitent pour tenir divers caucus et réunions, ou encore pour... ne rien faire.

L'avis que le leader du gouvernement, M. Robert Burns, a donné à l'Assemblée nationale à la suite de la période des questions a donc fait bondir de leur siège les représentants de l'Opposition, tandis que les péquistes se rendaient quand même siéger à la commission parlementaire, où leur présence suffit à assurer le quorum et à écouter les témoins.

C'est ainsi que pour donner un premier exemple de leur détermination d'accélérer les travaux parlementaires tel qu'ils l'ont décidé lors de leur réunion extraordinaire de samedi dernier, les députés ministériels ont entendu le mémoire des représentants de la FTQ seuls pendant une demi-heure avant que les premiers députés de l'Opposition viennent les rejoindre.

Le PQ a la ferme intention, comme MM. Lévesque et Laurin l'ont toujours affirmé, d'en finir avec le débat sur le projet de loi numéro un avant l'automne d'été, que l'on conçoit difficilement avant le mois d'août à cause de l'importance du menu législatif en discussion.

Il lui reste d'abord à entendre les derniers mémoires d'organismes d'im-

portance majeure, comme le Mouvement Québec français, la Chambre de commerce, divers ordres professionnels, et autres de la même envergure: ce qu'il vise à faire idéalement d'ici la fin du mois de juin.

Ce délai supplémentaire, tout à fait involontaire, permettrait simplement d'entendre les mémoires souhaités par le ministre d'Etat au développement culturel et que les retards de la commission n'auront pas permis de recevoir plus tôt. Ainsi, hier, la commission n'a entendu que trois des cinq mémoires prévus au programme.

Certains péquistes, comme le ministre Claude Charron, estiment cependant que le "filibuster" qu'ils attendent de la part du Parti libéral est déjà commencé par l'obstruction systématique qu'il dit déceler dans leur comportement à l'Assemblée.

Par exemple, les libéraux avaient en premier lieu accepté de mettre fin au débat sur le discours du budget dès

hier, mais ils sont revenus sur leur parole en inscrivant six autres orateurs, ce qui fait que tous leurs représentants auront mis leur grain de sel quant aux finances de l'Etat.

Du côté de l'Opposition, Mme Thérèse Lavoie-Roux a tenté mais sans succès d'expliquer le retard de son groupe en disant en commission parlementaire que le gouvernement "veut imposer une façon de travailler insatisfaisante", mais sa faible connaissance des règlements l'a empêchée d'exprimer toute sa pensée.

Quant à l'ancien ministre Fernand Lalonde, il a reconnu à la sortie du Salon rouge, à 18 heures, que l'audition des mémoires ne durerait pas très longtemps encore. Mais il a précisé avec le sourire de l'homme qui en sait long qu'il avait bien hâte que le débat article par article commence après la deuxième lecture: le gouvernement devra alors clore les débats d'autorité s'il veut en finir avant l'automne.



Le Soleil, Reynald Lavoie

Mme Thérèse Lavoie-Roux, député libéral de Montréal-l'Acadie a affirmé hier en commission parlementaire que le gouvernement péquiste veut imposer une façon de travailler insatisfaisante à l'occasion des débats sur la charte de la langue française.

**CENTRE DE MUSIQUE**  
**Sherman**  
MARQUE DÉPOSÉE

GUY LEMAIRE  
**4** 97 ch.

**45 TOURS**  
JEAN-PIERRE BERUBE  
Hymne National Québécois  
Nous sommes le Huron  
**1** 79 ch.

ROBERT CHARLEBOIS  
LIVE DE PARIS  
**7** 97 ch.

**Gens du pays, c'est à notr' tour' d'écouter des DISQUES D'AMOUR!**

JEAN LAPOINTE  
"FACE A"  
**4** 97 ch.

CLAUDE DUBOIS  
"TOUT EN MOI"  
CLAUDE DUBOIS  
GROUPES QUEBEOIS  
YVON DESCHAMPS  
CLAUDE LEVEILLEE  
"FREDERIK"  
CLAUDE LEVEILLEE  
**1** 97 ch.

EDITH BUTLER  
LOUP-GAROU  
FOLKLORE QUEBEOIS  
**3** 97 ch.

GILLES VIGNEAULT  
"J'AI PLANTÉ UN CHÊNE"  
FABIENNE THIBAUT  
"LA VIE..."  
ROBERT PAQUETTE  
"PRENDS CELUI..."  
CORCORAN-GOSSELIN  
"LA TÊTE EN GIGUE"  
JOCELYN BERUBE  
"NIL EN VILLE"  
CLAUDE GERVAISE  
"JOUÉ VIGNEAULT"  
**4** 97 ch.

DIANE JUSTER  
"BELLES CHANSONS"  
JEAN LAPOINTE  
"DEMAQUILLE"  
FABIENNE THIBAUT  
MONIQUE LEVRAC  
"CHANTE FELIX"  
ARMANDE LETOURNEAU  
**5** 97 ch.

T-JEAN CARIGNAN  
"LE VIOLONNEUX"  
MONSIEUR POINTU  
**3** 97 ch.

MAIL ST-ROCH  
529-0104

PLACE FLEUR-DE-LYS  
524-3591

PLACE LAURIER  
658-4302

GALERIES STE-ANNE  
667-8400

GALERIES CHAGNON  
833-1675

**EN VENTE JUSQU'AU 25 JUIN SEULEMENT**  
Magasins/Québec, Montréal, Hull, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Edmonton, Calgary.

**VIC TANNY**

**2 POUR 1**

L'amicale  
**2 POUR 1**  
VicTanny

**L'offre 2 pour 1 de Vic Tanny**

La dernière fois que nous avons offert 2 abonnements pour le prix d'un, plus de gens ont joint les rangs de Vic Tanny que jamais auparavant. Peut-être est-ce parce que les gens aiment faire des choses ensembles ou parce que c'est doublement économique. Quelles que soient vos raisons, profitez-en dès maintenant. Si vous ne connaissez personne qui puisse vous accompagner, venez nous rencontrer quand même, votre abonnement vous sera offert demi-prix. Ne manquez pas votre chance, car cette offre est limitée! Appelez dès maintenant le Club Vic Tanny situé le plus près de chez vous!

Le meilleur - Parce qu'on n'a qu'une seule vie!

**VIC TANNY**  
CLUBS SANTE/MISE EN FORME

**AIR CLIMATISE**

PLAZA LAVAL, STE-FOY 659-1775  
2965, Première Avenue, Limoilou 626-6216  
900 VIC TANNY ET CLUBS AFFILIES A TRAVERS LE CANADA, LES ETATS-UNIS ET L'EUROPE





**LE CHÂTEAU**

**VENTE ANNUELLE D'ÉTÉ**  
**ÉCONOMISEZ**

**30% - 40%**  
et plus

sur la mode d'été Le Château pour hommes et femmes

Un vaste assortiment de:

Chemises  
Pantalons  
Jeans

Tee-shirts  
Shorts  
Vêtements de  
plage

Chapeaux  
Ceintures  
Habits

Foulards  
Cravates  
Salopettes

Ainsi qu'une grande variété de Robes, Tuniques, Ensembles,  
Blousons, Jupes et Blazers pour femmes

**LE CHÂTEAU**

1015 rue St. Jean, Québec,  
Place Laurier et Place Ste. Foy,  
Place du Royaume (Chicoutimi), Galeries Chagnon (Lévis),  
Place Centre ville (Jonquière)  
SHERBROOKE, TROIS-RIVIERES, SEPT-ÎLES.